
Barclays Pierre



Rapport annuel
Exercice 2006



Sommaire

Édito

2

Rapport de la Société de Gestion

3

Rapport du Conseil de Surveillance

32

Comptes de l'exercice

35

Rapports du Commissaire aux Comptes

46

Résolutions

48

éditorial

L'exercice 2006 a été marqué par la relance de la collecte de capitaux et le développement de la politique d'arbitrage d'actifs.

L'amélioration régulière du résultat de Barclays Pierre depuis 1999 a conforté la tenue du marché des parts qui se sont fortement revalorisées au cours des derniers mois. La confiance restaurée des épargnants a autorisé le lancement d'une augmentation de capital en 2006. D'un volume volontairement limité, 28 M € à rapprocher d'une capitalisation de 264 millions d'euros, cette opération permet d'améliorer la diversification du patrimoine et la qualité moyenne des actifs détenus.

Cet objectif explique également les cessions d'immeubles engagées en 2006.

Dans une conjoncture favorable à l'immobilier d'entreprise, le marché distingue, en effet, les opérations neuves ou rénovées de taille significative et les opérations de seconde main moins recherchées par les utilisateurs.

Le retournement éventuel du marché ne ferait qu'accentuer l'écart entre ces deux types d'actif en terme de performances locatives et de valeur vénale.

Votre société, dont le patrimoine a été constitué progressivement à partir de la fin des années 70, se doit de procéder à une analyse du patrimoine et de mener une politique active d'arbitrage.

Engagée depuis quelques années, une telle action sera accentuée dans les mois à venir à la faveur d'un marché de l'investissement dynamique.

Le produit de ces cessions comme les capitaux recueillis lors des augmentations de capital, sont réinvestis dans des immeubles plus performants sur le long terme.

En effet, il convient de rappeler que les performances de la SCPI BARCLAYS PIERRE, comme tout placement immobilier, doivent s'apprécier sur une période qui ne peut être inférieure à 10 ans, compte tenu des cycles de l'activité économique et du compartiment immobilier.

Rapport de la Société de Gestion

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Mixte à caractère ordinaire et extraordinaire afin de vous présenter les comptes de l'exercice 2006, de votre Société Barclays Pierre et vous rendre compte de notre gestion durant cet exercice.

Nous vous proposons d'examiner successivement :

- la conjoncture immobilière,
- la collecte de capitaux,
- la composition du patrimoine immobilier,
- la gestion du patrimoine immobilier,
- les résultats de l'exercice 2006,
- les caractéristiques de la SCPI et le marché des parts,
- la composition du Conseil de Surveillance,
- la mission du Conseil de Surveillance,
- la mise à jour des statuts,
- l'organisation du dispositif de contrôle interne de NATEXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER,
- le projet de réforme portant sur la transformation des SCPI en OPCI,
- les tableaux annexes.

Le Conseil de Surveillance et le Commissaire aux Comptes de la Société vous feront part, ensuite, de leurs commentaires.

Enfin, nous passerons au vote des projets de résolutions que nous soumettons à votre approbation.



*Avenue Hoche
Paris (8^{ème})*

Conjoncture immobilière

L'amélioration attendue de la conjoncture économique s'est concrétisée en 2006, ce dont a bénéficié le secteur de l'immobilier d'entreprise qui a connu un exercice exceptionnel.

La création d'emplois dans le secteur tertiaire a favorisé la consommation des surfaces disponibles qui est passée de 2 300 000 m² en 2005 à 2 850 000 m² en Ile de France et de 1 170 000 m² à 1 220 000 m² dans les métropoles régionales pour la même période. La forte progression enregistrée à Paris et en proche périphérie s'explique par la prise à bail de surfaces importantes dans la cadre de la restructuration d'entreprises.

La demande a porté majoritairement sur des locaux neufs ou rénovés situés dans les quartiers d'affaires traditionnels (Paris Centre-Ouest – proche périphérie Ouest). Si le taux de vacance est resté satisfaisant à 5,2 % en Ile de France, la baisse du stock disponible revenant de 2 700 000 à 2 500 000 est restée modérée au regard du volume des transactions. La libération d'importantes surfaces de seconde main dans le cadre des restructurations et la livraison de quelques opérations neuves expliquent cette relative stabilité.

Dans ces conditions, les valeurs locatives n'ont progressé en moyenne que de 2 % en Ile de France et sont stables dans la plupart des métropoles régionales. La hausse est toutefois plus sensible dans les segments du marché où l'offre est plus réduite notamment dans les locaux neufs situés dans les quartiers d'affaires établis (Paris Ouest – Lyon la Part Dieu – Lille – Euralille).

Exceptionnel, l'exercice 2006 l'a été également par le volume des investissements réalisés en immobilier d'entreprise qui ont atteint 23,1 milliards € contre 15,7 en 2005 (+ 47 %). Cette forte progression trouve son origine dans la croissance des capitaux disponibles émanant de l'assurance vie ou des fonds de retraite et de leur allocation en faveur de l'immobilier compte tenu des mouvements heurtés sur le marché des actions, de la stabilité des taux obligataires et de la bonne tenue du marché locatif.

L'exercice écoulé a été marqué par l'intervention majoritaire des foncières françaises, la taille unitaire croissante des opérations et une concentration des investissements sur le segment des immeubles de bureaux en Ile de France même si les investissements en région ont progressé en valeur absolue.

Comme en 2005, la forte concurrence entre investisseurs s'est traduite par un recul des taux de rendement qui se situent désormais à 4 % à Paris. Le recul est encore plus prononcé dans les métropoles régionales, l'écart traditionnel entre ces sites ayant tendance à se réduire.

En 2007, l'activité des investisseurs sera fonction de la concurrence des autres formes de placement et notamment du relèvement des taux obligataires ainsi que les perspectives du marché locatif. A cet égard, un volume important de livraisons neuves attendu à partir de 2009 / 2010 peut être de nature à susciter l'inquiétude des opérateurs sur l'évolution du stock disponible notamment d'immeubles de seconde main.

Collecte de capitaux

L'augmentation de capital lancée le 22 mai 2006 et dont la date de clôture était initialement prévue le 22 décembre 2006, a été prorogée jusqu'au 28 février 2007.

Il est rappelé que cette opération porte sur la collecte de 29 750 000 euros soit 85 000 parts de 350 euros chacune, prime d'émission incluse.

Au 31 décembre 2006, 14 919 100 euros avaient été recueillis correspondant à la souscription de 42 626 parts.

Cette opération a été clôturée le 28 février 2007. La collecte totale ressort à 28 416 850 euros soit 81 191 parts.



*Avenue du Maréchal Juin
Meudon (92)*

Composition du patrimoine immobilier locatif

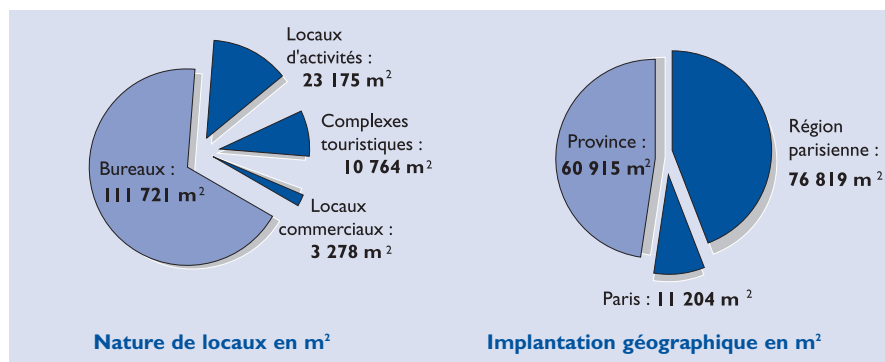
Les chiffres clés au 31 décembre 2006

Cessions réalisées en 2006	9	35 204 950 €
Acquisitions réalisées en 2006	3	20 702 201 €
Patrimoine en m ² (surfaces pondérées)		148 938 m ²
Nombre d'immeubles	92	
En pleine propriété	45	83 132 m ²
En copropriété	47	65 806 m ²
À Paris	18	11 204 m ²
En région parisienne	31	76 819 m ²
En province	43	60 915 m ²

Barclays Pierre est propriétaire de 92 immeubles d'une surface totale de 148 938 m² pour une valeur d'expertise de 274 223 040 euros, soit une moyenne de 1 697 m² et de 3 millions d'euros par actif, contre 1 578 m² et 2 millions d'euros par actif en 2001.

Diversifié dans sa composition, le patrimoine de Barclays Pierre est constitué de bureaux (83,31 % en valeur), de locaux d'activité et de locaux hôteliers, situés à Paris, Région Parisienne et en province.

Il est caractérisé par une bonne division des risques puisque seuls cinq immeubles représentent chacun plus de 3 % de la valeur globale du patrimoine.

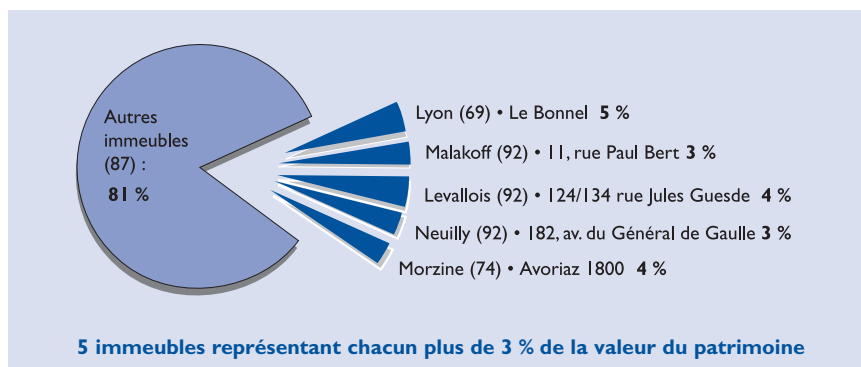


La politique d'arbitrage et d'investissement

La politique d'arbitrage s'articule autour des critères suivants :

- recentrage sur des immeubles de bureaux de taille unitaire importante, situés en Ile de France et sur les principales métropoles régionales (Lille, Lyon et région Rhône-Alpes, Aix-Marseille, Bordeaux et Toulouse) répondant à la demande locative actuelle et présentant des potentialités de plus-values sur le long terme ;
- cession de lots de copropriété d'immeubles et d'immeubles anciens, peu fonctionnels ou obsolètes, nécessitant des travaux importants dont la rentabilité future serait incertaine ;
- saisir les opportunités du marché afin de valoriser les actifs.

Division des risques immobiliers



Répartition du patrimoine immobilier en % de la valeur vénale des immeubles au 31 décembre 2006

	Bureaux	Locaux commerciaux	Locaux d'activité	Locaux hôteliers et divers	Total
PARIS	17,30	0,94	-	-	18,24
RÉGION PARISIENNE	44,02	-	3,31	-	47,33
PROVINCE	21,99	3,28	1,84	7,32	34,43
TOTAL	83,31	4,22	5,15	7,32	100,00

Arbitrages d'immeubles

Cessions intervenues en 2006

Conformément aux autorisations obtenues en assemblée générale des associés, les actifs suivants ont été cédés au cours de l'exercice 2006.

Conformément aux règles fiscales applicables, les plus-values dégagées ont donné lieu au règlement au Trésor Public et pour le compte des associés relevant du régime de l'impôt sur le revenu, d'une somme de 3,53 euros par part, soit 286 780,13 euros au total.

Immeubles	Date d'achat ou d'apport	Nature	Surfaces en M ²	Expertise Valeur de réalisation HD 2005	Prix de vente	Plus value
ARBITRAGES DE LOTS DE COPROPRIÉTÉ DE PETITE TAILLE						
Paris 8 ^e - 45, rue Pierre Charron	01/01/2001	Bureaux	88	630 000	630 000,00	
Paris 9 ^e - 4, rue de Sèze	01/01/2001	Bureaux	290	1 080 000	1 100 000,00	20 000
Paris 9 ^e - 8, bld de la Madeleine	01/01/2001	Bureaux	85	360 000	475 000,00	115 000
Paris 7 ^e - 5, rue St Thomas d'Aquin	01/01/2001	Bureaux	266	1 900 000	1 900 000,00	0
Cagnes sur Mer - 6 Ch. Du Val Fleuri	01/01/2001	Bureaux	566	680 000	771 700,00	91 700
CESSION D'ACTIFS NE CORRESPONDANT PLUS À L'ALLOCATION						
Paris 14 ^e - 4/14 rue Ferrus	01/01/2001	Bureaux	2 186	4 170 000	6 500 000,00	2 330 000
Massy-Palaiseau 91	01/01/2001	Bureaux	4 400	3 150 000	5 108 000,00	1 958 000
Rue du Buisson aux Fraises		et activité				
ACCROISSEMENT DE LA PERFORMANCE DES ACTIFS HÔTELIERS ET LIMITATION DE L'IMPORTANCE DU CLUB MÉDITERRANÉE DANS LE FLUX LOCATIF DE LA SCPI						
Chamonix 74 - Hôtel Savoy	01/01/2001	complexe hôtelier	11 655	10 000 000	13 440 500,00	3 440 500
Morzine 74 - Avoriaz 1800 - Morzine	01/01/2001	complexe hôtelier	14 400	4 175 000*	5 279 750,00	1 104 750
Total			33 936	26 145 000	35 204 950,00	9 059 950

* soit 50% du montant évalué au 31.12.2005

Une résolution spécifique vous est soumise en vue de décider de la répartition entre les associés, d'un montant de 3,53 euros par part détenue au moment de la distribution, afin d'apurer pour les associés concernés, leur dette à l'égard de la SCPI BARCLAYS PIERRE.

Autorisations de cessions sollicitées

Dans le cadre de la politique d'arbitrage du patrimoine de votre SCPI, nous sollicitons l'autorisation de céder les actifs suivants :

- 65 rue Monge à SURESNES (92)
- CHAMONIX (74)
Les Barrats – Place de Chamonix Sud, une surface commerciale
- Le Grépon, une résidence de tourisme

Ce programme d'arbitrage vise à céder les actifs les moins performants ou à profiter des opportunités du marché de l'investissement. Il représente un montant de 42 932 000 euros (valeur d'expertise 2006) soit 16 % de la valeur du patrimoine, se décomposant comme suit (voir tableau page suivante).

Ce programme de cessions sera réalisé sur les exercices à venir. À cet égard, il convient de rappeler que les SCPI ont la possibilité de céder, chaque année, au maximum 15 % de leur patrimoine en valeur d'expertise.

Programme d'arbitrage

Immeubles	Date d'achat ou d'apport	Nature	Surfaces en M ²	Valeur d'expertise 2006
ACTIFS DE PETITE TAILLE EN COPROPRIÉTÉ				
Paris 8e - 87/89, rue de la Boétie	01/01/2001	Bureaux	235	1 560 000 €
Paris 8e - 32, ave Georges V	01/01/2001	Bureaux	185	1 650 000 €
Paris 10e - 140, rue Lafayette	01/01/2001	Bureaux	150	535 000 €
Paris 15e - 88, ave Félix Faure **	01/01/2001	Commerces	352	980 000 €
Rouen 76 - 2/6, rue du Gal Leclerc	01/01/2001	Commerces	259	445 000 €
Chamonix 74 - Les Barrats	01/01/2001	Commerces	250	282 000 €
Chamonix 74 - Le Grépon - Prom. Marie Paradis	01/01/2001	Résidence touristique	520	1 000 000 €
Courchevel 73 - Mercure - Le Jardin Alpin	01/01/2001	Commerces	874	980 000 €
ACTIFS NE CORRESPONDANT PLUS À L'ALLOCATION D'ACTIFS				
Immeuble situé à Paris				
Paris 19 ^e - Le Belvédère A D - 118/130, avenue Jean Jaurès	01/01/2001	Bureaux	1 477	3 550 000 €
Immeubles situés en région parisienne				
Noisiel 77 - ZI de Noisiel - 10, rue de la Mare Blanche **	01/01/2001	locaux d'activité	3 778	2 065 000 €
Poissy 78 - Le Gavarny - 2, Pl. Georges Pompidou	01/01/2001	Bureaux	860	1 150 000 €
Velizy 78 - Le Nungesser - 13, ave Morane Saulnier	01/01/2001	Bureaux en indivision	715	1 625 000 €
Evry Courcouronnes 91 - Espace Europe 2	01/01/2001	Bureaux	1 776	2 475 000 €
Suresnes 92 - Alfred Nobel - 65, rue Monge	01/01/2001	Bureaux en indivision	1 357	2 535 000 €
Pantin 93 - 62, rue Denis Papin	01/01/2001	Locaux d'activité	6 181	1 755 000 €
Rosny Sous Bois 93 - Bureaux de Rosny II - 118, av. Ch. De Gaulle	01/01/2001	Bureaux	5 257	5 120 000 €
Villejuif 94 -34, Bd Maxime Gorki	01/01/2001	Locaux d'activité	450	585 000 €
Vitry 94 -19/23, rue Léon Geffroy **	01/01/2001	Locaux d'activité	1 978	1 380 000 €
Immeubles situés sur des métropoles régionales				
Metz 57 - 2, rue Thomas Edison	01/01/2001	Bureaux	1 053	1 020 000 €
Rouen 76 - Le Hastings Rue du 74 ^e R.I.	01/01/2001	Bureaux	880	830 000 €
Port Barcares 66 - Ile de la Coudalère	01/01/2001	Résidences touristiques	1 130	735 000 €
ACTIF À CÉDER POUR DES RAISONS D'OPPORTUNITÉ				
Levallois-Perret 92 -126/130, rue Jules Guesde *	01/01/2001	Bureaux	2 860	10 675 000 €

* Immeuble pouvant faire l'objet d'une expropriation.

** Immeuble faisant l'objet d'une promesse de vente au 31/12/2006.

Acquisitions d'immeubles réalisées en 2006

En vue de procéder au placement des capitaux disponibles suite aux cessions réalisées et à l'augmentation du capital en cours, BARCLAYS PIERRE a acquis au cours de l'exercice 2006, les actifs suivants :

2, rue de Vaucanson – ZAC de la Pesselière à MIONS (69)

Le 13 septembre 2006, BARCLAYS PIERRE a acquis en l'état futur d'achèvement, un immeuble à usage de bureaux de 1 243 m² et de 20 parkings situé pour un prix de 1 498 000 euros HT acte en mains sur la base d'un taux de rendement brut de 7,5 %.

20 rue de la Villette - LYON (69)

Le 27 septembre 2006, BARCLAYS PIERRE a acquis en indivision avec trois autres SCPI gérées par NATEXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER, à hauteur de 30 %, un immeuble récent (livré en 2002) de bureaux dénommé « LE BONNEL », situé à proximité immédiate de la Gare Lyon Part-dieu dans le pôle d'affaires, développant 12 262 m² et comportant 137 parkings, pour un prix total de 42 400 672 euros soit un montant de 12 720 201 euros HT acte en mains pour BARCLAYS PIERRE sur la base d'un taux de rendement brut de 6,1%.

L'immeuble est loué à 98% à 10 locataires, qui sont pour la plupart de grandes enseignes à un niveau moyen de loyer de 199 euros HT/an/m² et pour les parkings à 1.100 euros HT/ place/an.

Cette opération a permis à BARCLAYS PIERRE d'acquérir un très bel actif présentant les caractéristiques techniques les plus modernes.

Lors de l'acquisition de l'actif "Le Bonnel" à Lyon, BARCLAYS PIERRE a souscrit les engagements prévus à l'article 210 E du CGI et qui portent sur une conservation de l'actif par la SCPI durant 5 ans (régime SIIC3). Les vendeurs ont ainsi pu bénéficier d'un taux réduit de taxation des plus-values, ce qui a permis d'obtenir des conditions d'acquisition attractives.

Complexe hôtelier - AVORIAZ (74)

Le 30 octobre 2006, BARCLAYS PIERRE a procédé à un investissement complémentaire à AVORIAZ (74) et a acquis avec la SCPI FRUCTIFONDS IMMOBILIER, à hauteur de 50 % chacune, les droits du bail emphytéotique dont était titulaire le Club Méditerranée. Le prix d'acquisition de ce droit ressort à 7 525 708 euros pour la seule SCPI BARCLAYS PIERRE. La SCPI FRUCTIFONDS IMMOBILIER étant également gérée par NATEXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER, une double expertise a été réalisée et les Commissaires aux comptes ont été informés, conformément au Code de déontologie.

Cette opération a permis à BARCLAYS PIERRE de régulariser avec le Club Méditerranée un bail commercial d'une durée ferme de 12 ans et un loyer net de toutes charges en hausse sensible améliorant ainsi les conditions d'exploitation et la rentabilité de cet actif.

L'ensemble de ces opérations vise à moderniser le patrimoine de BARCLAYS PIERRE par l'acquisition d'actifs neufs ou récents, de taille unitaire importante, qui devraient assurer la pérennité de la performance sur le moyen/long terme.

La stratégie d'investissement vise, en outre, à préserver la diversification du patrimoine de votre SCPI.

*13 rue de Paris
Massy (91)*



Gestion du patrimoine immobilier

Les chiffres clés au 31 décembre 2006

Taux d'occupation par rapport aux loyers facturables	93,31 % contre 95,77 % au 31.12.05
(Ce taux correspond au rapport entre le montant des loyers facturés et le montant qui pourrait l'être si le patrimoine était entièrement loué).	
Taux d'occupation en moyenne trimestrielle	93,11 %
Nombre de nouveaux baux signés	62 baux commerciaux pour 26 224 m ²
Surfaces disponibles à la location au 31/12/2006	13 933 m ²
Montant des dotations aux créances douteuses par rapport au total des loyers facturés de l'exercice	0,50 %

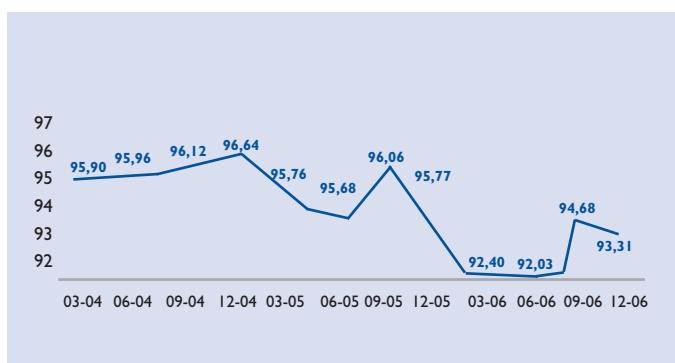
Évolution du taux d'occupation

Le taux d'occupation du patrimoine ressortait à 93,31 % au 31 décembre 2006, contre 95,77 % à la fin de l'année 2005. La baisse du taux d'occupation sur l'exercice 2006 est, liée aux actifs vacants dans le cadre de la politique d'arbitrages et à la rotation normale des locataires.

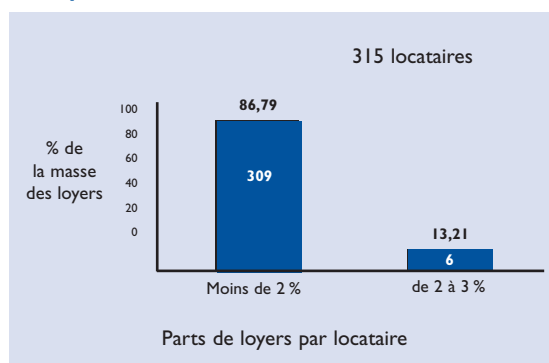
Division des risques locatifs

Au 31 décembre 2006, Barclays Pierre comptait 315 locataires. Les risques locatifs sont bien maîtrisés puisque sur les 315 locataires 309 représentent chacun moins de 2 % de la masse des loyers. La division du risque locatif constitue l'un des axes majeurs de la politique de gestion retenue pour assurer la pérennité et la régularité du revenu.

Taux d'occupation (en %)



Division des risques locatifs en % du montant total des loyers HT facturables



Répartition du risque locatif au 31 décembre 2006 (loyers HT supérieurs à 2 % du montant total des loyers HT facturables)

Sociétés ou organismes locataires	
BARCLAYS BANK	2,12 %
INEO INDUSTRIE (Groupe Suez)	2,13 %
CC MARECHAUX	2,18 %
BNP PARIBAS	2,23 %
MEDERIC	2,24 %
EDF	2,31 %
KJS CAFES GRAND MERE	3,01 %
CLUB MED	3,73 %
Autres locataires (307)	80,05 %
TOTAL	100 %

Évolution de la situation locative

Baux signés en 2006 :

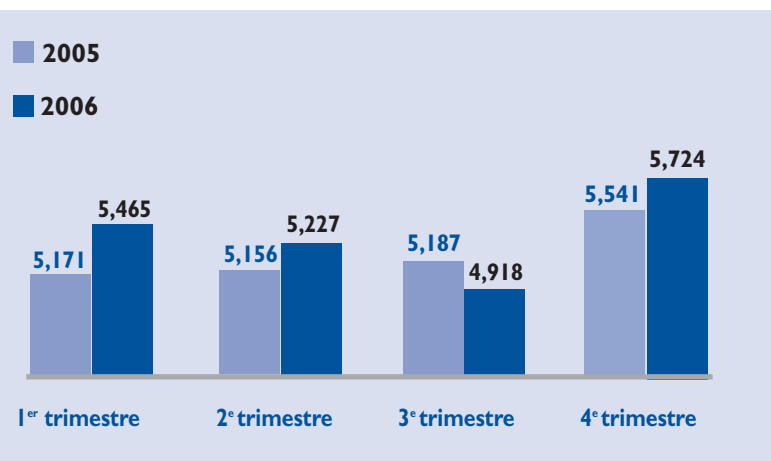
Immeubles	Locataires	Surface m ²	Date d'effet
Bureaux de Rosny II - 118, ave Charles de Gaulle ROSNY SOUS BOIS (93)	APF SA	104	17.07.2006
AVORIAZ*	CLUB MED	7200	01.11.2006
205, rue Jean-Jacques Rousseau ISSY LES MOULINEAUX (92)	STRATE COLLEGE	525	01.10.2006
205, rue Jean-Jacques Rousseau ISSY LES MOULINEAUX (92)	SISE FRANCE	1179	01.01.2006
20,bis rue Lafayette - PARIS 10e	MEDERIC	1434	01.10.2006
Place du 11 novembre - MALAKOFF (92)	AG2R	858	01.06.2006
68, rue d'Hauteville - PARIS 10e	&B CREATIONS CANTOCHE	66 154	05.05.2006 01.07.2006
6/8, rue du 4 septembre ISSY LES MOULINEAUX (92)	AUTOSCOUT 24 France DELPHARM	274 292	20.09.2006 01.11.2006
Le Décisium - 1, rue Mahatma Gandhi AIX-EN-PROVENCE (13)	ISIS ATELIER G CECIMA CORTIX AFPA	388 58 144 85 159	01.01.2006 01.09.2006 01.02.2006 01.02.2006 01.09.2006
74 rue du château BOULOGNE (92)	O&B CŒUR DE CIBER GMT PRODUCTION GMT PRODUCTION	156 157 170	01.04.2006 01.09.2006 01.09.2006
Allée de Londres - COURTABOEUF (91)	RANDSTAD	163	10.10.2006
Space I - Antipolis	DKZ France CREATIONS	90	01.01.2006
Chemin Saint Bernard VALLAURIS (06)	SONABI IMMOBILIER	90	01.05.2006
Parc Kennedy - ave J.F. Kennedy MERIGNAC (33)	PROGESYS SCMC	142 40	01.07.2006 01.07.2006
87, rue National - LILLE (59)	THERAFORM	150	01.03.2006
3 rue du Petit Robinson - Le bois de Jouy JOUY EN JOSAS (78)	CALIFIMMO UNIFY CORPORATION FRANCE	143 200	01.05.2006 01.07.2006
87/89, rue du Gal Felix Faure ISSY LES MOULINEAUX (92)	TINIBU SQUARE	70	15.07.2006
96, bld Vivier Merle LYON FONTENOY (69)	SFD EFFIA STATIONNEMENT	167 295	01.03.2006 15.06.2006
10 rue de la mare blanche NOISIEL (93)	MEDICAL EQUIPEMENT ILLICO DEMENAGEMENT	299 301	01.01.2006 01.10.2006
33, rue Benoit Malon SURESNES (92)	AYERS ROCK TRAME WAY COFISEM	87 402 86	01.07.2006 01.07.2006 01.02.2006
78 Chemin des sept deniers - TOULOUSE (31)	ICR IGENIERIE CONCEPT	134	15.07.2006
Les Bureaux du Lac - 4, rue Théodore Blanc BORDEAUX (33)	INAPA BUREAU ALPES CONTROLES	163 100	05.09.2006 01.03.2006
Bruges Lac 2 10, rue Théodore Blanc - BORDEAUX (33)	EASYDENTIC	202	01.05.2006
8161, chemin de Basso Cambo - TOULOUSE (31)	ALL4TEC	127	01.07.2006
59 rue de Mons VILLENUEVE D'ASCQ (59)	BUREAU VERITAS	1903	01.10.2006
131 rue de Paris - MASSY (91)	TELECA SOLUTION	1836	01.07.2006
Gemellion - 59, bld Vivier Merle LYON (69)	FENICS	423	01.10.2006
7 allée du Moulin Berger ECULLY (69)	CYBERDECK	939	01.12.2006
60, rue Etienne Dolet MALAKOFF (92)	ESERVGLOBAL AREPA SCP JP BELLET	1156 606 197	18.09.2006 01.07.2006 01.06.2006
148/156 rue Gallieni BOULOGNE BILLANCOURT (92)	PROSODIE	1174	02.01.2006
32, ave de l'Epi d'or - VILLEJUIF (92)	INTERPLAST	436	01.03.2006
26, rue Anatole France LEVALLOIS PERRET (92)	ABRASIFS HERMES GLOBLEASE NETMANAGE	198 179 198	01.08.2006 01.11.2006 01.01.2006
261, rue de Paris - MONTREUIL (93)	DARTY	385	07.08.2006
4/6 rue Sadi Carnot - BAGNOLET (93)	ETHIQUABLE PLANETE MEDIA ARABEL EURATECH	190 99 61 283	01.06.2006 16.08.2006 01.09.2006 01.03.2006
182, ave Charles de Gaulle NEUILLY SUR SEINE (92)	MOL CHEM	105	01.08.2006
Porte de Paris - NOISY LE GRAND (93)	PI SERVICES	228	01.07.2006
Rue d'Hauteville à PARIS (10e)	CANTOCHE G&B CREATION	154 66	01.07.2006 05.05.2006

* Bail régularisé suite au rachat du droit au bail emphytéotique

TOTAL

26 224

Évolution des recettes locatives (en M euros)



Les recettes locatives ont progressé au cours de l'exercice 2006 compte tenu de l'impact favorable des indexations, de l'effet de locations intervenues et de la politique d'arbitrages.

Locaux vacants au 31 décembre 2006 :

Au total, les surfaces vacantes s'élevaient à 13 933 m² à la fin de l'exercice 2006, soit 9,02 % du total du patrimoine en surface.

Le manque à gagner résultant des surfaces vacantes en 2006, peut être estimé à 1 493 852 euros sur l'ensemble du patrimoine, dont 192 200 euros sur l'actif de Pantin soit 12,87 % du manque à gagner total.

Surfaces disponibles au 31 décembre 2006

Locaux disponibles	Surfaces vacantes en M ²
Paris 10 ^e - 140, rue Lafayette	150 *
Paris 15 ^e - 88, ave Félix Faure	352 *
Jouy en Josas - 78 ZAC de Metz	143 **
Velizy 78 - 13, ave Morane Saulnier	45
Evry Courcouronnes 91 - Espace Europe 2	861 *
Les Ulis 91 - Courtaboeuf	376
Bagneux 92 - 52 ave Aristide Briand	1 775 **
Boulogne 92 - 74, rue du Château	50
Levallois-Perret 92 - 26, rue Anatole France	312 **
Meudon 92 - 3, ave du Maréchal Juin	438
Suresnes 92 - 33, rue Benoît Malon	87
Noisy Le Grand 93 - 1/3, rue du Rempart	378
Pantin 93 - 62, rue Denis Papin	4 805 *
Rosny Sous Bois 93 - 118, ave Ch. De Gaulle	1 623 *
Villejuif 94 - 24/32, ave de L'Epi d'Or	891
Merignac 33 - ave. J. F. Kennedy	80
Nantes 44 - rue de la Garde	69
Rouen 76 - 2/6, rue du Gal Leclerc	259 *
Lille 59 - 87, rue Nationale	73
Wasquehal 59 - 58, ave de Flandre	495
Lyon 69 3 ^e - 96, bld Vivier Merle	164
Lyon 69 3 ^e - 75/89, rue de la Villette	262
Lyon 69 3 ^e - 59, bld Vivier Merle	175
Lyon 69 3 ^e - 20 rue de la Villette	70
TOTAL	13 933

* en cours de vente

** reloué en 2007

Perspectives de libération de surfaces :

Locaux	Locataires	Congé	Surface m ²
Bureaux de Rosny II - 118, ave Charles de Gaulle ROSNY SOUS BOIS (93)	SOFINCO	30.04.2007	291
68, rue d'Hauteville - PARIS(10e)	3VFRANCE F.E.S.I.A	31.05.2007 30.04.2007	209 154
3/5 rue Giotto - RAMONVILLE SAINT AGNES (31)	OSIATIS	14.03.2007	206
9/10 pte de Neuilly - NOISY LE GRAND	GENDARMERIE NATIONALE	28.02.2007	1 344
3/5 rue d'Athènes - NANTES (44)	CYBORG	31.01.2007	165
205, rue Jean-Jacques Rousseau ISSY LES MOULINEAUX (92)	STRATE COLLEGE	30.06.2008	120
19/23 rue Leon Geffroy - VITRY (91)	MBRI	18.03.2007	242
24-32, ave de l'Epi d'or - VILLEJUIF (92)	ASSYSTEM	27.05.2007	435
Le Gemellyon - 59, bld Vivier Merle - LYON (69)	COMMUNAUTE URBAINE DE LYON HIPPI FRANCE	14.05.2007 31.05.2007	431 115
261, rue de Paris - MONTREUIL (93)	TAKENAKA	20.06.2007	357
4/6 rue Sadi Carnot - BAGNOLET (93)	KEOPS	30.04.2007	245
Parc Sophia Antipolis - VALLAURIS (06)	ADDECO		169
TOTAL			4 483

Soit au total, 4 483 m², représentant 3,02 % de la surface utile totale.

Encaissement des loyers – contentieux

Les loyers ont été généralement perçus dans des délais conformes aux usages. Ils ont été réévalués conformément aux clauses d'indexation stipulées dans les baux.

Toutefois, Barclays Pierre a dû, en 2006, diligenter des procédures en recouvrement devant les tribunaux. Certaines sont encore en cours.

Provisions pour créances douteuses :

Au titre de l'exercice 2006, le poste provision pour créances douteuses a été doté d'une somme totale de 107 128,17 euros, et concerne les Sociétés FIRMECA INDUSTRIES et AVN DAULMERY, en liquidation judiciaire, ainsi que les Sociétés JEAN PIERRE TRICARD, TWIN GROUP, AWN, IGR MOUGINS, LUTHES, NBGS SYSTEMS.

Ce poste représente 0,50 % des loyers facturés, contre 1,51 % en 2005. La Société FIRMECA INDUSTRIES représente à elle seule 56,93 % de ces montants.

Provisions pour créances irrécouvrables :

Il a été constaté que des créances sur différents locataires dont notamment les Sociétés AM EDITIONS, CIMA TEXTIL France, totalement provisionnées dans le passé, étaient définitivement irrécouvrables. Elles s'élèvent à 26 823,54 euros.

Celles-ci ont été portées en rubrique de charges « créances irrécouvrables », ce qui n'a pas eu d'impact au niveau du compte de résultat, compte tenu des provisions effectuées au cours des années antérieures.

Politique de travaux

Les travaux d'entretien courant :

Ces travaux directement enregistrés en charges dans le compte de résultat de la Société, se sont élevés à 70 937,03 euros en 2006. Ils portent en général sur des menus travaux d'entretien.

Les travaux financés à partir de la provision pour grosses réparations :

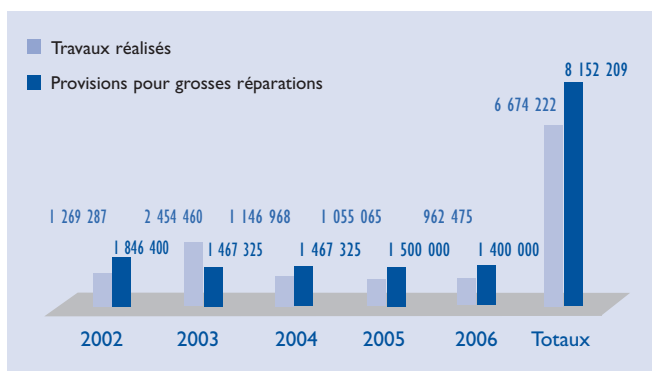
Conformément au plan d'entretien de votre Société réalisé par un architecte indépendant, nous vous proposons de doter la provision pour grosses réparations d'un montant de 1 400 000 euros.

La politique prudente de dotation régulière de la provision pour grosses réparations permettra de faire face aux travaux à réaliser pour la pérennité du patrimoine et d'assurer la stabilité des revenus distribués.

En 2006, les travaux de grosses réparations ont été engagés à concurrence de 962 475,36 euros, et le plus souvent préalablement à des relocations. L'effort de dotation réalisé sur la période antérieure permet aujourd'hui d'engager des travaux importants en vue de relouer des locaux vacants, dans un marché locatif encore difficile pour les locaux de seconde main.

Ces travaux sont financés par une reprise sur la provision pour grosses réparations constituée à cet effet dans les comptes : ils ne pèsent donc pas directement sur le résultat de la Société.

Provisions pour grosses réparations



Les travaux immobilisés :

Compte tenu de leur nature, ces travaux d'amélioration peuvent être portés à l'actif du bilan. Ils ne pèsent donc pas sur le résultat de la société, si ce n'est par les amortissements et contribuent à consolider la valeur du patrimoine. Leur montant pour 2006 ressort à 135 999,59 euros.

Ces travaux portent pour l'essentiel sur l'installation de systèmes de rafraîchissement d'air ou de climatisation pour répondre à la demande des utilisateurs et maintenir le patrimoine en adéquation avec les standards actuels.

Détail des travaux

Grosses réparations

Immeubles	Nature des travaux	Montant HT en euros
Paris 10° - 68, rue d'Hauteville	Rénovation	41 220,24
Jouy en Josas 78 - Le Bois de Jouy - ZAC de Metz	Remise en état	15 441,51
Les Ulis 91 - Courtaboeuf	Étanchéité façade	11 515,59
Massy-Palaiseau 91 - Parc de la Roseraie - Rue du Buisson aux Fraises	Entretien	1 144,70
Issy les Moulineaux 92 - Le Poverly - 6/8, rue du 4 septembre	Rénovation et remise en état	141 575,09
Levallois-Perret 92 - 26, rue Anatole France	Remise en état	9 520,00
Malakoff 92 - place du 11 Novembre	Rénovation	119 392,43
Neuilly sur Seine 92 - 182 ave du Général de Gaulle	Remise en état	13 062,60
Bagnolet 93 - Le Carnot 2 - 4/6, rue Sadi Carnot	Remise en état	10 959,37
Montreuil Sous Bois 93 - Le Méliès - 261, rue de Paris	Rénovation	117 360,50
Cachan 94 - Bureaux de L'Aqueduc - 18, ave Carnot	Travaux façade et toiture	4 247,25
Vallauris 6 - parc Sophia Antipolis - chemin St Bernard	Cloisonnement	5 577,00
Aix En Provence 13 - Le Décisium - I, rue Mahatma Gandhi	Remise en état	6 379,00
Toulouse 31 - 161, chemin Basso Cambo	Ravalement de façade et remise en état	18 829,12
Toulouse Le Lac 31 - 36, rue Jacques Babinet	Remise en état	9 599,11
Merignac 33 - parc Kennedy - ave. J. F. Kennedy	Rénovation	11 868,23
Nantes 44 - Le Delta - 3/5, rue d'Athènes	Réparation	7 600,20
Lille 59 - 87, rue Nationale	Réparation	416,02
Wasquehal 59 - 58, ave de Flandre	Rénovation	30 631,47
Ecully 69 - Technoparc B7 - Zac du Moulin de Berger	Rénovation	46 996,66
Lyon 3° - Le Fontenoy - 96, bld Vivier Merle	Rénovation	20 510,79
Lyon 3° - Le Galaxie - 75/89, rue de la Villette	Rénovation	34 208,65
Lyon 3° - Le Gemellyon - 59, bld Vivier Merle	Rénovation	27 181,18
Marne La Vallée 77 - ZI Noisiel - 10, rue de la mare Blanche	Aménagement	5 000,00
Paris 15° - 88, ave Félix Faure	Désamiantage	24 892,38
Chamonix 74 - Le Grépon - Prom. Marie Paradis	Remise en état de la toiture	12 599,18
Paris 14° - Patios St Jacques - 4/14 rue Ferrus	Rénovation	269 691,85
Saint-Didier au Mont d'Or 69 - 2 rue Claude Chappe	Appel d'offres climatisation	9 750,00

SOLDE DES TRAVAUX COMMENCÉS SUR UN AUTRE EXERCICE ET POUR LESQUELS BARCLAYS PIERRE AVAIT RÉGLÉ DES ACOMPTE SUPÉRIEURS AU COÛT DES TRAVAUX.

Paris 10° - 140, rue Lafayette	Rénovation	-639,76
Malakoff 92 - 60, rue Etienne Dolet	Aménagement	-1 196,69
Rosny Sous Bois 93 - Bureaux de Rosny II - 118, av. Ch. De Gaulle	désamiantage	-62 858,31
	TOTAL	962 475,36

Travaux immobilisés

Immeubles	Nature des travaux	Montant H.T.
Malakoff 92 - 60, rue Etienne Dolet	Travaux divers	9 638,02
Malakoff 92 - place du 11 Novembre	Climatisation	42 857,16
Bagnolet 93 - Le Carnot 2 - 4/6, rue Sadi Carnot	Climatisation	23 364,78
Ecully 69 - Technoparc B7 - Zac du Moulin de Berger	Climatisation	12 975,00
Lyon 3° - Le Galaxie - 75/89, rue de la Villette	Climatisation	28 339,63
Lyon 3° - Le Gemellyon - 59, bld Vivier Merle	Travaux divers	18 825,00
	TOTAL	135 999,59

Assurances

L'ensemble des immeubles de BARCLAYS PIERRE est assuré aux termes d'une police « Tous risques sauf ».

Aucun sinistre important n'a été déclaré en 2006.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU 31 DÉCEMBRE 2006

Immeubles	Date d'achat ou d'apport	Nature	Surfaces en m ²	Prix d'achat et/ou d'apport en euros	Travaux immobilisés en euros	Valeur en fin d'exercice en euros
-----------	--------------------------	--------	----------------------------	--------------------------------------	------------------------------	-----------------------------------

PARIS

Paris 1 ^{er} - 22, ave de l'Opéra	01/01/2001	Bureaux	155	602 173,62	0,00	602 173,62
Paris 7 ^e - 5, rue St Thomas d'Aquin	01/01/2001	Bureaux	0	0,00	0,00	0,00
Paris 8 ^e - 40, ave Hoche	01/01/2001	Bureaux	657	2 820 306,82	0,00	2 820 306,82
Paris 8 ^e - 45, rue Pierre Charron	01/01/2001	Bureaux	0	0,00	0,00	0,00
Paris 8 ^e - 87/89, rue de la Boétie	01/01/2001	Bureaux	235	1 105 255,37	0,00	1 105 255,37
Paris 8 ^e - 32, ave Georges V	01/01/2001	Bureaux	185	1 410 153,41	0,00	1 410 153,41
Paris 9 ^e - 4, rue de Sèze	01/01/2001	Bureaux	0	0,00	0,00	0,00
Paris 9 ^e - 20 bis, rue Lafayette	01/01/2001	Bureaux	1 434	5 945 511,67	0,00	5 945 511,67
Paris 9 ^e - 8, bld de la Madeleine	01/01/2001	Bureaux	0	0,00	0,00	0,00
Paris 10 ^e - 140, rue Lafayette	01/01/2001	Bureaux	150	381 122,54	0,00	381 122,54
Paris 10 ^e - 68, rue d'Hauteville	01/01/2001	Bureaux	1 669	3 048 980,34	0,00	3 048 980,34

Paris 10 ^e - 5, rue Alexandre Parodi	01/01/2001	Bureaux	1 276	3 231 919,17	11 250,74	3 243 169,91
Paris 13 ^e - 6/8 rue Oudiné	20/12/2002	Bureaux	1 775	4 324 500,00	0,00	4 324 500,00
Paris 14 ^e - C.C. Maine-Montp. -33, ave du Maine	01/01/2001	Commerces	142	1 029 030,87	0,00	1 029 030,87
Paris 14 ^e - Patios St Jacques - 4/14 rue Ferrus	01/01/2001	Bureaux Bail à construction		0,00	0,00	0,00
Paris 15 ^e - 128, ave. Suffren	01/01/2001	Bureaux	478	2 225 755,65	0,00	2 225 755,65
Paris 15 ^e -88, ave Félix Faure	01/01/2001	Commerces	352	594 551,17	0,00	594 551,17
Paris 16 ^e - 47 rue Boissière	01/01/2001	Bureaux	698	3 353 878,38	0,00	3 353 878,38
Paris 16 ^e - 135 rue de la Pompe	20/07/2005	Bureaux	521	3 125 000,00	0,00	3 125 000,00
Paris 19 ^e - Le Belvédère A D 118/130, ave J.Jaurès	01/01/2001	Bureaux	1 477	2 744 082,31	0,00	2 744 082,31

Total Paris **11 204** **35 942 221,32** **11 250,74** **35 953 472,06**

ILE DE FRANCE

Marne La Vallée 77 - ZI Noisiel 10, rue de la mare Blanche	01/01/2001	Locaux d'activité	3 778	1 494 000,37	0,00	1 494 000,37
Jouy en Josas 78 Le Bois de Jouy - ZAC de Metz	01/01/2001	Bureaux	900	1 402 530,96	174 252,89	1 576 783,85
Poissy 78 - Le Gavarny - 2, place Georges Pompidou	01/01/2001	Bureaux	860	899 449,20	0,00	899 449,20
Velizy 78 Le Pégoud - 161, ave Morane Saulnier	01/01/2001	Bureaux	2 662	5 823 552,46	0,00	5 823 552,46
Velizy 78 - Le Nungesser - 13, ave Morane Saulnier	01/01/2001	Bureaux	715	1 366 959,57	0,00	1 366 959,57
Bievres 91 parc Burospace - La Plaine de Gisy	01/01/2001	Bureaux	1 611	1 737 918,80	0,00	1 737 918,80
Evry Courcouronnes 91 - Espace Europe 2	01/01/2001	Bureaux	1 776	2 164 776,04	0,00	2 164 776,04
Les Ulis 91- Courtaboeuf	01/01/2001	Bureaux	1 845	1 631 204,48	0,00	1 631 204,48
Massy 91 - 131, rue de Paris	01/01/2001	Bureaux	1 836	2 591 633,29	0,00	2 591 633,29
Massy-Palaiseau 91 - parc de la Roseaie rue du Buisson aux Fraises	01/01/2001	Bureaux	0	0,00	0,00	0,00
Bagneux 92 - Paris Sud 52 ave Aristide Briand	01/01/2001	Bureaux	1 775	2 439 184,28	0,00	2 439 184,28
Boulogne 92 - 74, rue du Château	01/01/2001	Bureaux	850	2 225 755,65	0,00	2 225 755,65
Boulogne 92 - Espace Galliéni 148/156, rue Galliéni	01/01/2001	Bureaux	1 174	3 201 429,36	0,00	3 201 429,36
Issy Les Moulineaux 92 Technopolis B6 - 205, rue J.J. Rousseau	01/01/2001	Bureaux	1 704	3 597 796,81	3 910,32	3 601 707,13
Issy Les Moulineaux 92 Le Poversy - 6/8, rue du 4 septembre	01/01/2001	Bureaux	596	1 204 347,24	0,00	1 204 347,24
Issy Les Moulineaux 92 87/89, rue du Gal Félix Eboué	01/01/2001	Bureaux	696	2 576 388,39	0,00	2 576 388,39
Levallois-Perret 92 - 26, rue Anatole France	01/01/2001	Bureaux	1 452	5 312 051,63	180 226,52	5 492 278,15

Expertise Valeur de réalisation HD 2006 en euros	Expertise Valeur de réalisation HD 2005 en euros	Valeur au m ² en 2006 en euros	Frais d'acquisition 2006 en euros	Valeur de reconstitution 2006 en euros	Locataires
PARIS					
830 00	710 000	5 354,84	49 800	879 800	GKS SARL
0	1 900 000		0	0	vendu
4 570 000	3 920 000	6 955,86	274 200	4 844 200	RSA
0	630 000		0	0	vendu
1 560 000	1 380 000	6 638,30	93 600	1 653 600	HJ HEINZ
1 650 000	1 520 000	8 918,92	99 000	1 749 000	Barclays Bank PLC
0	1 080 000		0	0	vendu
7 855 000	7 060 000	5 477,68	471 300	8 326 300	Mederic
0	360 000		0	0	vendu
535 000	475 000	3 566,67	32 100	567 100	disponibles 150 m ² + 4 parkings
4 850 000	4 040 000	2 905,93	291 000	5 141 000	3VFRANCE, Ass Jean Coxtet, Cantoche, Cbt GUIU & BRUDER, F.E.S.I.A, G & B creations Gaia, Gera Nova, Sodistour, T.Champion
5 040 000	4 590 000	3 949,84	302 400	5 342 400	Ville de Paris
6 360 000	5 370 000	3 583,10	381 600	6 741 600	D.R.J.S, I.F.O.P, I.N.E.S.C, disponibles 29 parkings
1 610 000	1 420 000	11 338,03	96 600	1 706 600	I.2.3. SAS (Etam)
0	4 170 000		0	0	vendu
2 815 000	2 490 000	5 889,12	168 900	2 983 900	Barclays Bank PLC
980 000	760 000	2 784,09	58 800	1 038 800	disponibles 35m ² et 8 parkings
4 280 000	3 800 000	6 131,81	256 800	4 536 800	Ulrich de Varens
3 555 000	3 150 000	6 826,04	213 300	3 768 300	Cogedim
3 550 000	2 870 000	2 403,52	213 000	3 763 000	Audit et Communications, Ecole Architecture Le Pacte de Paris, Mc Donald's disponibles 20 parkings
50 040 000	51 695 000	82 723,74	3 002 400	53 042 400	

ILE DE FRANCE					
2 065 000	1 800 000	546,59	123 900	2 188 900	DHL, ECSA –SOARES, Graphique France Illico Déménagements, Konecranes Médical Equipt Internat ^o , SAMBP VV (RE)-PARTS, disponibles 26 parkings
1 425 000	1 290 000	1 583,33	85 500	1 510 500	Axys, Califimmo, Exosec Unify Corporation France disponibles 143 m ² + 11 parkings
1 150 000	1 030 000	1 337,21	69 000	1 219 000	Accenture (Solution As.)
6 255 000	5 800 000	2 349,74	375 300	6 630 300	KJS Cafés Grand Mère
1 625 000	1 426 667	2 272,73	97 500	1 722 500	CEFI, ECI Télécom, Sté Ercom Sun Microsystems, disponibles 45 m ² + 8 parkings
1 640 000	1 550 000	1 018,00	98 400	1 738 400	ERT Finance, Gimopharm, MBO France disponibles 2 parkings
2 475 000	2 430 000	1 393,58	148 500	2 623 500	Sofinco, disponibles 861 m ² + 22 parkings
1 830 000	1 720 000	991,87	109 800	1 939 800	A3DIS, France Ouate, Francepierre, Manumasure MRF agence Mel, Randstad, disponibles 376 m ² + 11 parkings
2 730 000	2 500 000	1 486,93	163 800	2 893 800	Teleca solutions
0	3 150 000		0	0	vendu
3 710 000	2 880 000	2 090,14	222 600	3 932 600	France Telecom
3 075 000	2 690 000	3 617,65	184 500	3 259 500	Dble Précision, Digital Télév. RJ LAFONT GMT Productions, O & B Cœur de cibles disponibles 50 m ²
4 400 000	3 920 000	3 747,87	264 000	4 664 000	Prosodie
5 580 000	5 380 000	3 274,65	334 800	5 914 800	Sise France, Strate Collège
1 800 000	1 485 000	3 020,13	108 000	1 908 000	Autoscout 24F, Delpharm, inst, sond, laval disponibles 4 parkings
2 480 000	2 380 000	3 563,22	148 800	2 628 800	Comtrend Corporation, Seeburger Tinubu Square, disponibles 4 parkings
7 600 000	6 600 000	5 234,16	456 000	8 056 000	Abrasifs Hermes, ARCORP, Globalease, Netmanage Nexmove, Pour memoire PM, SPCL, disponibles 312 m ² + 9 parkings

INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU 31 DÉCEMBRE 2006 (SUITE)

Immeubles	Date d'achat ou d'apport	Nature	Surfaces en m ²	Prix d'achat et/ou d'apport en euros	Travaux immobilisés en euros	Valeuren fin d'exercice en euros
ILE DE FRANCE (SUITE)						
Levallois-Perret 92 - 126/130, rue Jules Guesde	01/01/2001	Bureaux	2 860	6 738 246,56	0,00	6 738 246,56
Malakoff 92 - 11 rue Paul Bert	01/01/2001	Bureaux	9 929	7 088 879,30	0,00	7 088 879,30
Malakoff 92 - 60, rue Etienne Dolet	01/01/2001	Bureaux	1 959	3 544 439,65	27 084,52	3 571 524,17
Malakoff 92 - place du 11 Novembre	01/01/2001	Bureaux	858	2 042 816,83	260 409,62	2 303 226,45
Meudon 92 - Le Volta - 3, ave du Maréchal Juin	01/01/2001	Bureaux	1 777	2 469 674,08	287 736,49	2 757 410,57
Neuilly sur Seine 92 182 ave du Général de Gaulle	12/03/2002	Bureaux	1 324	5 556 766,68	0,00	5 556 766,68
Suresnes 92 - Alfred Nobel - 65, rue Monge	01/01/2001	Bureaux	1 357	2 042 816,83	260 409,62	2 303 226,45
Plessis Robinson 92 - Gay Lussac Avenue Edouard Herriot	01/01/2001	Bureaux	2 746	2 698 347,61	0,00	2 698 347,61
Suresnes 92 - 33, rue Benoît Malon	01/01/2001	Bureaux	894	1 463 510,57	0,00	1 463 510,57
Bagnolet 93 - Le Carnot 2 - 4/6, rue Sadi Carnot	01/01/2001	Bureaux	1 792	2 591 633,29	23 364,78	2 614 998,07
Montreuil Sous Bois 93 - Le Méliès - 61, rue de Paris	01/01/2001	Bureaux	1 484	1 897 990,26	140 651,99	2 038 642,25
Noisy Le Grand 93 - Maille Nord - 9/10 pte de Neuilly	01/01/2001	Bureaux	2 688	4 680 184,83	0,00	4 680 184,83
Noisy Le Grand 93 - pte de Paris 1/3, rue du Rempart	01/01/2001	Bureaux	1 048	1 295 816,65	0,00	1 295 816,65
Pantin 93 - 62, rue Denis Papin	01/01/2001	Locaux d'activité	6 181	1 905 612,72	0,00	1 905 612,72
Rosny Sous Bois 93 - Bureaux de Rosny II 118, av. Ch. De Gaulle	01/01/2001	Bureaux	5 257	3 750 245,82	0,00	3 750 245,82
Cachan 94 - Bureaux de L'Aqueduc - 18, avenue Carnot	01/01/2001	Bureaux	2 891	5 107 042,08	0,00	5 107 042,08
Villejuif 94 - 34, bld Maxime Gorki	01/01/2001	Locaux d'activité	450	472 591,95	0,00	472 591,95
Vitry 94 - 19/23, rue Léon Geffroy	01/01/2001	Locaux d'activité	1 978	1 234 837,04	0,00	1 234 837,04
Total Ile de France			76 819	99 192 697,31	1 456 386,63	100 649 083,94
PROVINCE						
Metz 57 - 2, rue Thomas Edison	01/01/2001	Bureaux	1 053	960 428,81	0,00	960 428,81
Mulhouse 68 - Cour des Maréchaux	01/01/2001	Commerces	1 401	4 764 031,79	0,00	4 764 031,79
Total Alsace Lorraine			2 454	5 724 460,60	0,00	5 724 460,60
Bordeaux Le Lac 33 - Bureaux du lac 4, rue Théodore Blanc	01/01/2001	Bureaux	1 172	762 245,09	48 053,12	810 298,21
Bordeaux Le Lac 33 - Bureaux du Lac 6, rue Théodore Blanc	01/01/2001	Bureaux	1 073	739 377,73	0,00	739 377,73
Merignac 33 - Parc Kennedy - ave J. F. Kennedy	01/01/2001	Bureaux	903	548 816,46	142 286,16	691 102,62
Merignac 33 - Parc Château Rouquey - P.A. Rouquey Nord	01/01/2001	Bureaux	701	396 367,44	81 887,83	478 255,27
Total Aquitaine			3 849	2 446 806,72	272 227,11	2 719 033,83
Nantes 44 - Le Bois Briand - rue de la Garde	01/01/2001	Bureaux	727	434 479,70	0,00	434 479,70
Nantes 44 - Le Delta - 3/5, rue d'Athènes	01/01/2001	Bureaux	870	533 571,56	0,00	533 571,56
Total Bretagne - Pays de Loire			1 597	968 051,0	0,00	968 051,26

Expertise Valeur de réalisation HD 2006 en euros	Expertise Valeur de réalisation HD 2005 en euros	Valeur au m ² en euros	Frais d'acquisition 2006 en euros	Valeur de reconstitution 2006 en euros	Locataires
ILE DE FRANCE (SUITE)					
10 675 000	9 680 000	3 732,52	640 500	11 315 500	Danone, Relais H, Disponibles 2 parkings
9 575 000	7 750 000	964,35	574 500	10 149 500	Alenda Christelle, ASF I/Arvato media, Bethune Brisset Suz, Dordomat, Dronne Philippe, Dumoutier Duperray, Frechou, Ineo industrie (Sté E E E) Lambert Luc, Merlet Arnaud, Muteau, Pavéc André, Pinque Annie, Rousseau, Venuat, disponibles 3 parkings
5 020 000	4 140 000	2 562,53	301 200	5 321 200	AREPA, DDJJ 92 (MINISTERE ECONOMIE), eServGLOBAL (Ferma), RATP, SCP JP Bellet, disponibles 10 parkings
2 535 000	2 060 000	2 954,55	152 100	2 687 100	AG2R
3 150 000	2 720 000	1 778,28	189 600	3 349 600	Autotech, Business, GAN, SII, Disponibles 438 m ² + 18 parkings
8 250 000	7 500 000	6 231,12	495 000	8 745 000	Capex, Cellhire, Database Intelligence, Dorlanne Frarimpex, Mol Chem, Nyk Line Europe, Oraconsult Oxford Technologies, disponibles 10 parkings
3 750 000	2 060 000	1 868,09	152 100	2 687 100	Sogitec
3 060 000	2 825 000	1 114,35	183 600	3 243 600	Vivendi Water STI
2 210 000	1 875 000	2 472,04	132 600	2 342 600	Cofisem, Inetsys, Trame Way, Architectes associés Ayers Rock, disponibles 87 m ² + 2 parkings
3 560 000	2 950 000	1 986,61	213 600	3 773 600	Départemt Seine Saint-Denis, Ethiquable, Euratech, Harrak (La licorne), Keops, Le Bronze Industriel Panete Media, Voyages Wasteels, Arabel disponibles 4 parkings
2 575 000	2 350 000	1 735,18	154 500	2 729 500	Darty, Iberia Lineas Aereas, Takenaka, Unaformec disponibles 9 parkings
5 600 000	4 845 000	2 083,33	336 000	5 936 000	BNP Paribas, Gendarmerie Nationale disponibles 30 parkings
1 430 000	1 285 000	1 364,50	85 800	1 515 800	P I Services, Disponibles 378 m ² + 12 parkings
1 755 000	1 520 000	283,93	105 300	1 860 300	Ets H. Klein, disponibles 4 805 m ² + 4 parkings
5 120 000	3 385 000	973,94	307 200	5 427 200	Agence Regie Media Conseil, APF SA, Cabinet JF Maupied Copro de Rosny, Forum Santé SA, Junkers France Marcodis, MS Relais, RIID SA, Roha, SN PRO SYND NL DES PROF, Sofinco, SRL SA, STE Copem UFD-construction finance, Mayday Com, Disponibles 1623 m ² et 29 parkings
6 430 000	5 350 000	2 224,14	385 800	6 815 800	COM, AGGLO, VAL, DE BIEVRE, DRAF
585 000	540 000	1 300,00	35 100	620 100	JFP PROTECTION, M. Leblanc, Phil Perray Rodcraft-Korb, disponibles 891 m ² + 5 parkings
1 380 000	1 250 000	697,67	82 800	1 462 800	Alter, Appareils Electro Techniques, Eloy/Gayon Ent Michel Coulon, MBRI (William Pitters), N B G S
129 810 000	115 136 667	74 499,95	7 715 700	136 310 700	
PROVINCE					
1 020 000	915 000	968,66	61 200	1 081 200	CA2M
7 275 000	6 212 500	5 192,72	436 500	7 711 500	Centre Commercial Marchaux
8 295 000	7 127 500	6 161,38	497 700	8 792 700	
980 000	825 000	836,18	58 800	1 038 800	A.B.B., Bouygues Immobilier, Bureau Alpes Controles Exprimm, Gesaquitaine, Inapa (ex papeterie navarre) URPME Aquitaine, Disponibles 13 parkings
730 000	650 000	680,34	43 800	773 800	Abrium, C.F.C.R., Centre Gest° Fonct°, Easydentic Hospitaliance, disponibles 8 parkings
930 000	780 000	1 029,90	55 800	985 800	Actualys, Cabinet. Jacques, D.E.F., Progesys, SCMC disponibles 80 m ² + 4 parkings
760 000	650 000	1 084,17	45 600	805 600	SYSTRA
3 400 000	2 905 000	3 630,58	204 000	3 604 000	
640 000	540 000	880,33	38 400	678 400	Alseve, Concept M., Dexxon Data Média, Keyence Universal Music, disponibles 69 m ² et 3 parkings
760 000	640 000	873,56	45 600	805 600	Cyborg, Daikin, Delta Neu, Kemin, disponibles 2 parkings
1 400 000	1 180 000	1 753,89	84 000	1 484 000	

INVENTAIRE DU PATRIMOINE AU 31 DÉCEMBRE 2006 (suite)

Immeubles	Date d'achat ou d'apport	Nature	Surfaces en m ²	Prix d'achat et/ou d'apport en euros	Travaux immobilisés en euros	Valeurs fin d'exercice en euros
PROVINCE (SUITE)						
Rouen 76 - Le Hastings - rue du 74 ^e R.i.	01/01/2001	Bureaux	880	983 296,16	0,00	983 296,16
Rouen 76 - 2/6, rue du Gal Leclerc	01/01/2001	Commerces	259	434 479,70	0,00	434 479,70
Total Haute-Normandie			1 139	1 417 775,86	0,00	1 417 775,86
Port Barcares 66 - Ile de la Coudalère	01/01/2001	Comp.Tour. Hôt. *	1 130	655 530,77	0,00	655 530,77
Total Languedoc Roussillon			1 130	655 530,77	0,00	655 530,77
Ramonville Saint-Agne 31 - Parc du Canal M4 - 3/5, rue Giotto	01/01/2001	Bureaux	763	495 459,31	0,00	495 459,31
Toulouse 31 - 2, bld de Strasbourg	01/01/2001	Bureaux	908	1 219 592,14	0,00	1 219 592,14
Toulouse 31 - Basso Cambo - rue Labrousse	01/01/2001	Bureaux	1 650	1 646 449,39	99 459,79	1 745 909,18
Toulouse 31 - 78, ch des Septs Deniers	01/01/2001	Bureaux	931	800 357,34	0,00	800 357,34
Toulouse 31- 161, ch De Basso Cambo	01/01/2001	Bureaux	2 469	2 103 796,44	0,00	2 103 796,44
Toulouse Le Lac - 31- 36, rue Jacques Babinet	01/01/2001	Bureaux	2 923	1 417 775,86	30 060,00	1 447 835,86
Toulouse-Labege 31 - ZAC de la Grande Borde	01/01/2001	Bureaux	779	472 591,95	0,00	472 591,95
Total Midi Pyrénées			10 423	8 156 022,43	129 519,79	8 285 542,22
Lille 59 - 87, rue Nationale	01/01/2001	Bureaux	836	777 489,99	0,00	777 489,99
Villeneuve d'ascq 59 - bld de Mons	01/01/2001	Bureaux	1 903	1 875 122,91	0,00	1 875 122,91
Villeneuve d'ascq 59 -Technoparc des Prés - 33, allée Lavoisier	01/01/2001	Bureaux	615	518 326,66	0,00	518 326,66
Villeneuve d'ascq 59 - 21 rue de la Laderie	01/01/2001	Locaux d'activité	770	403 989,90	0,00	403 989,90
Wasquehal 59 - 58, ave de Flandre	01/01/2001	Bureaux	737	480 214,40	0,00	480 214,40
Total Nord Pas de Calais			4 861	4 055 143,86	0,00	4 055 143,86
Cagnes sur Mer 6 - La Palombière - ch Du Val Fleuri	01/01/2001	Bureaux	0	0,00	0,00	0,00
Vallauris 6 - Parc Sophia Antipolis - ch St Bernard	01/01/2001	Bureaux	698	655 530,77	0,00	655 530,77
Aix En Provence 13 - Le Cézanne - Zac de la Duranne RL	01/01/2001	Bureaux	990	1 299 196,44	0,00	1 299 196,44
Aix En Provence 13 - Le Décisium -I, rue Mahatma Gandhi	01/01/2001	Bureaux	1 130	1 474 368,90	10 279,64	1 484 648,54
Aix En Provence 13 - Le roy René- 24, Bd du roi René	01/01/2001	Comp.Tour. Hôt. *	1 914	4 192 347,98	0,00	4 192 347,98
Marseille 13 - Le Europole - ave Elsa Triolet	01/01/2001	Bureaux	1 929	2 027 571,93	0,00	2 027 571,93
Marseille 13 - Zac de Bonneveine - 82 ave de Hambourg	01/01/2001	Bureaux	2 808	2 942 266,03	0,00	2 942 266,03
Total Provence Alpes Côte d'Azur			9 469	12 591 282,05	10 279,64	12 601 561,69
Lyon 3 ^e - Le Fontenoy - 96, bld Vivier Merle	01/01/2001	Bureaux	818	594 551,17	69 333,83	663 885,00
Lyon 3 ^e - Le Galaxie - 75/89, rue de la Villette	01/01/2001	Bureaux	1 036	960 428,81	28 339,63	988 768,44
Lyon 3 ^e - Le Gemellyon - 59, bld Vivier Merle	01/01/2001	Bureaux	3 481	3 614 566,20	18 825,00	3 633 391,20
Lyon 3 ^e - Le Bonnel - 20 rue de la Villette	27/09/06	Bureaux	3 678	12 720 201,60	0,00	12 720 201,60
Mions 69 - Batiment A et B - 9 rue Vaucanson	28/07/2005	Locaux d'activité	3 659	3 080 000,00	0,00	3 080 000,00
Mions 69 - Batiment H - 9 rue Vaucanson	13/09/06	Locaux d'activité	1 243	1 498 000,00	0,00	1 498 000,00
Saint-Didier au Mont d'Or 69 - 2 rue Claude Chappe	01/04/2004	Bureaux	1 622	1 435 000,00	0,00	1 435 000,00
Meylan 38 - Les Béalières B2 - 17, ave du Granier	01/01/2001	Bureaux	673	457 347,05	0,00	457 347,05
Ecully 69 - Technoparc B7 - Zac du Moulin de Berger	01/01/2001	Bureaux	939	1 036 653,32	12 975,00	1 049 628,32
Courchevel 73 - Mercure - Le Jardin Alpin	01/01/2001	Commerces	874	823 224,69	0,00	823 224,69
Chamonix 74 - Les Barrats	01/01/2001	Commerces	250	213 428,62	0,00	213 428,62
Chamonix 74 - Le Grépon - Prom. Marie Paradis	01/01/2001	Compl. touristiques	520	777 489,99	0,00	777 489,99
Chamonix 74 - Hotel Savoy	01/01/2001	Compl. touristiques	0	0,00	0,00	0,00
Morzine 74 - Avoriaz 1800	01/01/2001	Compl. touristiques	7 200	9 914 102,89	0,00	9 914 102,89
Total Rhône-Alpes			25 993	37 124 994,34	129 473,46	37 254 467,80
TOTAL GENERAL			148 938	208 274 986,52	2 009 137,37	210 284 123,89

* Complexes touristiques hôteliers

Expertise Valeur de réalisation HD 2006 en euros	Expertise Valeur de réalisation HD 2005 en euros	Valeur au m ² en 2006 en euros	Frais d'acquisition 2006 en euros	Valeur de reconstitution 2006 en euros	Locataires
PROVINCE (SUITE)					
830 000	1 040 000	943,18	49 800	879 800	Département de Seine Maritime, disponibles 16 parkings
445 000	430 000	1 718,15	26 700	471 700	disponibles 259 m ² et 1 parking
1 275 000	1 470 000	2 661,33	76 500	1 351 500	
735 000	735 000	650,44	45 570	780 570	Pierre et Vacances
735 000	735 000	650,44	45 570	780 570	
770 000	625 000	1 009,17	46 200	816 200	Gal Elec Healthcare, Gie BCA, Osiatis
1 930 000	1 650 000	2 125,55	115 800	2 045 800	Barclays Bank PLC
2 330 000	2 160 000	1 412,12	139 800	2 469 800	DRIRE
1 080 000	900 000	1 160,04	64 800	1 144 800	Auto.Appl., CECIM, Chryso, Dragos, Eurovia Managtaa ICR igeinerie concept réalis, La "Suisse" Assurance Provale, disponible 1 parking
3 120 000	2 570 000	1 263,67	187 200	3 307 200	All4tec, ASEM, Inlingua Birdie, Nokia Spie Citra, disponibles 8 parkings
2 315 000	2 000 000	791,99	138 900	2 453 900	1 2 3 Multimedia, AREF, Complétel, Dpt Ht Garonne
657 000	530 000	843,39	39 420	696 420	IFAG
12 202 000	10 435 000	8 605,94	732 120	12 934 120	
1 075 000	890 000	1 285,89	64 500	1 139 500	AFDAS, Cepro, Ingesoft, Qualipse (ex-sicaf) Services Fiscaux Nord, Theraform, disponibles 73 m ²
2 520 000	2 300 000	1 324,22	151 200	2 671 200	Bureau Veritas
715 000	635 000	1 162,60	42 900	757 900	Sonepar/Sanelec
470 000	430 000	610,39	28 200	498 200	FD Peinture
615 000	560 000	834,46	36 900	651 900	GIRPEH Nord, disponibles 495 m ² et 2 parkings
5 395 000	4 815 000	5 217,57	323 700	5 718 700	
0	680 000		0	0	Vendu
795 000	680 000	1 138,97	47 700	842 700	Adecco, DKZ France Creations Elsys Design, Sonabi Immobilier
1 715 000	1 570 000	1 732,32	102 900	1 817 900	Bouygtel
1 840 000	1 700 000	1 628,32	110 400	1 950 400	AFPA, Arnould, Atelier G, Cecima Cortix, Devea, Isis
6 066 667	4 833 333	3 169,63	364 000	6 430 667	Mercure Int. Hotel
2 950 000	2 540 000	1 529,29	177 000	3 127 000	EDF, Fortis, Freyssinet
3 980 000	3 400 000	1 417,38	238 800	4 218 800	EDF
17 346 667	15 403 333	10 615,91	1 040 800	18 387 467	
1 060 000	960 000	1 295,84	63 600	1 123 600	Auris, Effia Stationnement, Gie Vauban Humanis Parsider (Ilva France), S F D, disponibles 164 m ² + 3 parkings
1 240 000	1 165 000	1 196,91	74 400	1 314 400	Thomson Télécom, Tiscali Telecom, Transdev disponibles 262 m ² + 5 parkings
4 925 000	4 495 000	1 414,82	295 500	5 220 500	Axialog, Cbt Greiner, Com Urb Lyon, Fenics, HIPP France, Maxiphone, MV3, Nouv. Constr., Oxyan Software Productivity, Ste Turkish Air Lines disponibles 175,50 m ² + 8 parking
14 200 000	0	3 860,79	852 000	15 052 000	Ateac, Cegos, Cetelem, Keolis Phone Marketing Rhône Alpes, SNCF, Teleassurance, Vision Future, Cialifimmo, BNP Paribas disponibles 70 m ² + 1 parking
3 192 034	3 000 000	872,38	191 522	3 383 556	Pharma Dom, Mondial Relay
1 380 339	0	1 110,49	82 820	1 463 159	Eneria
2 040 000	1 900 000	1 257,71	122 400	2 162 400	Philagro France
515 000	485 000	765,23	30 900	545 900	Dianeige SA, Informatique Center
1 260 000	1 000 000	1 341,85	75 600	1 335 600	Cyberdeck
980 000	910 000	1 121,28	58 800	1 038 800	Accor
282 000	255 000	1 128,00	16 920	298 920	Pierre et Vacances
1 000 000	910 000	1 923,08	60 000	1 060 000	Pierre et Vacances
0	10 000 000	0,00	0	0	vendu
12 250 000	8 350 000	1 701,39	735 000	12 985 000	Club Méditerranée
44 324 373	33 430 000	18 989,78	2 659 462	46 983 835	
274 223 040	244 332 500	216 405,87	16 454 852	290 677 892	

rue Boissière
Paris 16^{ème}



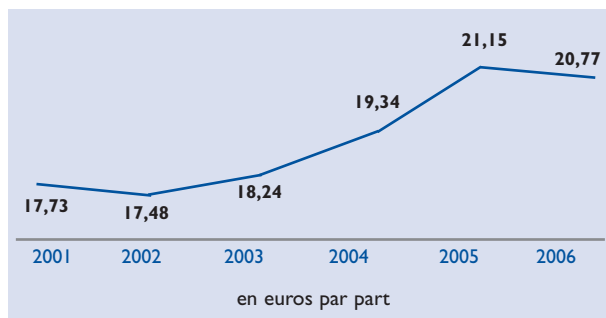
Résultat de l'exercice 2006

Le résultat comptable

En fonction des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat de BARCLAYS PIERRE ressort au titre de 2006 à 16 818 315,90 euros, soit pour une part à 20,77 euros contre 21,47 euros en 2005. Il convient de rappeler que notre société a perçu en 2005 une somme de 431 848,35 euros au titre d'un contentieux ce qui constituait un produit exceptionnel au titre de cet exercice, ce qui explique le léger recul constaté. En dehors de cet élément exceptionnel, l'exploitation de la société est satisfaisante compte tenu d'une progression des produits récurrents et d'une bonne maîtrise des charges.

La distribution

Évolution du résultat par part



Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de répartir entre les associés la somme de 16 596 841 euros soit 20,50 euros par part, contre 19,30 euros au titre de l'exercice précédent, et de fixer le report à nouveau à 5,24 euros par part, soit plus de trois mois de distribution.

Cette distribution fait apparaître un rendement de 5,97 % par rapport au prix annuel moyen d'acquisition (341,69 euros).

	Montant global en euros	Montant unitaire en euros
Résultat 2006	16 818 315,90	20,77 *
Report à nouveau de l'exercice précédent	4 208 192,43	5,20 *
Total distribuable	21 026 508,33	25,97 *
Total distribué	16 596 841,00	20,50 *
Montant mis en report à nouveau	4 429 667,33	5,24 **

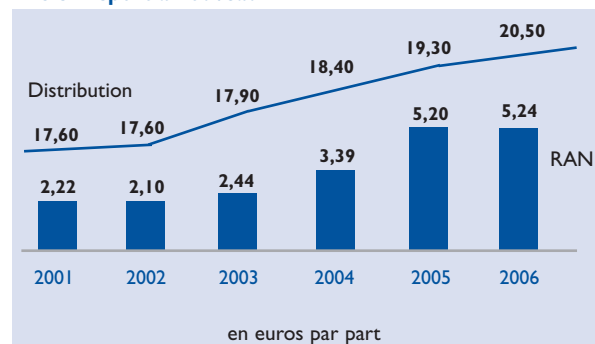
* rapporté aux parts en jouissance au 31.12.2006 soit 809 602 parts

** rapporté aux parts existantes au 31.12.2006 soit 846 108 parts

La distribution proposée permet de faire progresser le revenu versé aux associés de 6,22 % et de maintenir le « report à nouveau » à 3 mois de distribution. Ces réserves permettent dans la durée de régulariser le revenu versé aux associés.

Cette évolution positive résulte d'un programme d'arbitrages efficient et d'une bonne répartition du risque locatif et patrimonial.

Évolution de la distribution et du montant mis en report à nouveau



Expertise annuelle du patrimoine immobilier

La Société de Gestion de Barclays Pierre a déterminé à la clôture de l'exercice, la valeur de réalisation ainsi que la valeur de reconstitution de votre Société sur la base d'une expertise du patrimoine immobilier réalisée par un expert indépendant. La forte progression des valeurs est directement liée à la prise en compte de l'évaluation des conditions du marché immobilier par l'expert et notamment de la baisse des taux de rendement.

Un état annexé au rapport de gestion retrace dans le détail les conditions de calcul de la valeur comptable, de la valeur de réalisation et de la valeur de reconstitution de BARCLAYS PIERRE.

Celles-ci ressortent au 31 décembre 2006 à :

	2006		Rappel 2005	
	Montant global en euros	Pour une part en euros	Pour une part en euros	Ecart en %
Valeur comptable	246 168 449,30	290,94	272,58	6,74
Valeur de réalisation	313 650 336,43	370,70	319,02	16,20
Valeur de reconstitution	361 369 751,00	427,10	368,71	15,84

Ces valeurs font l'objet d'une résolution spécifique soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Caractéristiques de la SCPI et marché des parts

Les chiffres clés au 31 décembre 2006

Date de création de Barclays Pierre :	28 décembre 2000
Capital social :	184 800 860 euros
Nombre de parts :	803 482 parts de 230 euros de nominal
Répartition du capital (en % du nombre de parts) :	72,19 % personnes physiques 27,81 % personnes morales
Patrimoine moyen détenu par les personnes physiques :	35 051,19 euros
Nombre d'associés en fin d'exercice :	5 964
Taux de parts en attente de cession (% du capital) :	0,08 %
Nombre de parts échangées au cours de l'exercice :	42 966 contre 27 390 en 2005

Marché secondaire

La société de gestion procède à un rapprochement des ordres d'achat et de vente de parts pendant une période d'un mois pour Barclays Pierre, le prix d'exécution étant déterminé le dernier jour ouvré du mois à 15 heures. Ce prix résulte de la seule confrontation de l'offre et de la demande.

Les ordres d'achat ou de vente sont établis hors droit d'enregistrement et commission de cession.

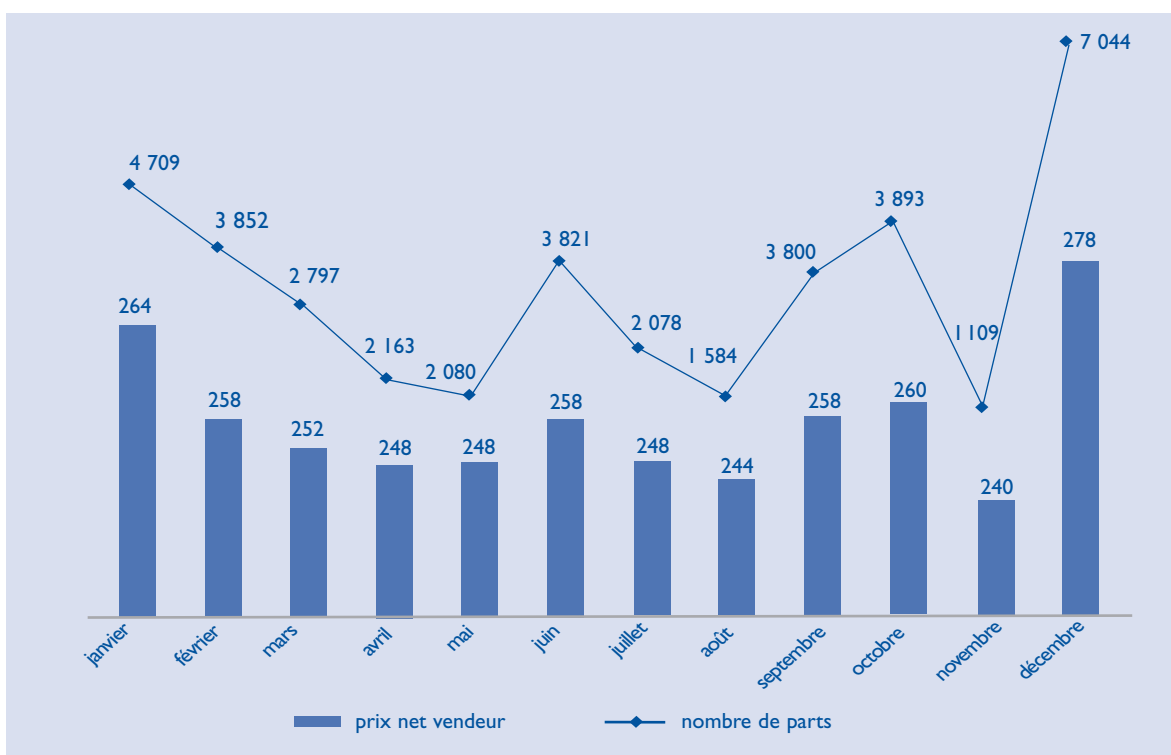
À l'occasion de la confrontation de décembre, 7 044 parts ont été échangées à un prix de 312 euros net vendeur, procurant ainsi un taux de rendement de 5,98 % aux

nouveaux acquéreurs par rapport au revenu 2005. Au total sur l'année, 42 966 parts ont été échangées à un prix moyen unitaire net vendeur de 307,95 euros représentant un volume de capitaux de 14 681 021,76 euros.

38 924 parts ont été échangées sur le marché des parts, le solde (4 042 parts) a été échangé, dans le cadre d'opérations de gré à gré sans intervention de la société de gestion.

Sur l'année, le prix de la part a progressé de 5,97 %, témoignant de l'intérêt retrouvé des épargnants pour ce support de placement.

Prix net vendeur par confrontation et nombre de parts échangées en euros



Évolution des conditions de cession

Année	Nombre de parts cédées	% du capital au 1er janvier	Demandes de cession en suspens	Rémunération de la gérance sur les cessions en euros TTC***
2002	45 534	5,66	2 656*	87 951,37
2003	24 992	3,11	2 959*	115 626,58
2004	28 297	3,52	2 044*	130 695,21
2005	27 390	3,41	1 527*	97 459,61
2006	42 966	5,35	696*	120 031,56

* à un prix supérieur au prix de marché

** hors rétrocession aux réseaux de commercialisation et mutations à titre gratuit

Évolution du prix de la part

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Prix d'exécution au 1 ^{er} janvier, frais inclus	275,52 *	261,74	265,08	269,53	312,97	348,12
Dividende versé au titre de l'année	17,60	17,90	18,40	19,30	20,50	20,50 **
Rentabilité de la part (1) en %	6,38	6,84	6,94	7,16	6,55	5,89
Report à nouveau cumulé par part (2)	2,10	2,44	3,39	5,24	5,24	-

(1) dividende versé au titre de l'année rapporté au prix d'exécution au 1er janvier de la même année

(2) après distribution

* ce montant correspond au prix de cession conseillé. Les parts s'échangeaient en 2002 à un prix unitaire frais inclus de 261,74 euros au 31 décembre

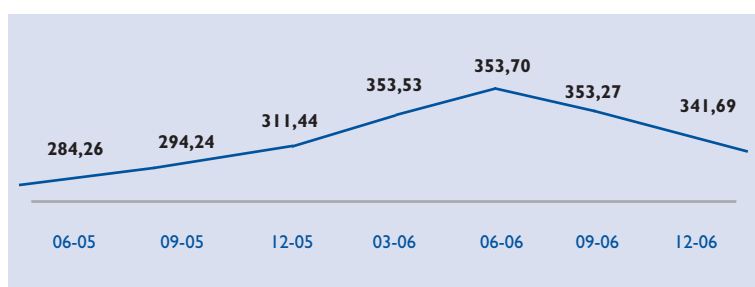
** revenu prévisionnel 2007

Prix pratiqués sur le marché des parts

Période	Prix moyen net vendeur en euros	Prix acquéreur moyen en euros
Rappel prix moyen 2005	259,11	288,40
1er trimestre	298,31	332,85
2e trimestre	311,35	347,11
3e trimestre	311,58	347,65
4e trimestre	311,17	342,40
Moyenne 2006	307,95	341,69
Rappel prix d'exécution au 31.12.2006	281,00	312,97

La progression du prix de la part constatée en 2006 est liée à l'intérêt retrouvé des épargnants pour ce placement et aux perspectives favorables de l'immobilier d'entreprise.

Prix moyen d'acquisition (en euros - y compris gré à gré)



Le recul constaté au dernier trimestre est lié à une opération de gré à gré réalisée sans intervention du gérant.



Avoriaz
Savoie (74)

Composition du Conseil de Surveillance

Les mandats de membre du Conseil de Surveillance des membres suivants arrivent à échéance :

- Monsieur Michel AVANESSOF,
- Monsieur Jacques BAUDRILLARD,
- Monsieur Paul CHENEL,
- Monsieur Alain CHEVALLIER,
- Monsieur Martial FOUQUES,
- Monsieur Maurice JANIN,
- Monsieur Jean-Paul LAVIGNASSE,
- Madame Isabelle ROUSSEL,
- Monsieur Jean-Louis ROY,
- Monsieur Michel TRISTAN,
- BARCLAYS BANK PLC,
- SCI BPJC,

Il est proposé de les renouveler pour une nouvelle durée de 3 ans.

Par ailleurs, Messieurs Serge BLANC, Jean-Philippe RICHON, ainsi que l'Association APPSCPI se présentent à vos suffrages pour un mandat de membre du Conseil de Surveillance d'une durée de trois années, qui s'achèvera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Ainsi au total 12 postes sont à pourvoir pour 15 candidats. En outre, Monsieur FOUQUES a démissionné de son poste de Président du Conseil de surveillance lors du Conseil qui s'est tenu le 8 mars 2007. Un conseil exceptionnel se réunira après que l'Assemblée ait statué sur les nominations, afin de nommer un nouveau Président.

Mission du Conseil de Surveillance

Dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, le conseil de Surveillance de votre SCPI a notamment pour vocation, d'exercer le contrôle permanent de la gestion de la Société. Il se réunit deux fois par an. Il examine à l'occasion de ses réunions, principalement les points particuliers ci-après :

- les investissements et les arbitrages,
- la situation locative,
- les comptes trimestriels et annuels ainsi que les distributions d'acomptes et l'affectation des résultats,
- les expertises immobilières et les valeurs de part qui en découlent, en fin d'année,
- la collecte de capitaux, le fonctionnement du marché des parts.

Par ailleurs, le Conseil procède une fois par an à la visite

d'actifs de la société sur l'une ou l'autre des métropoles régionales sur lesquelles le patrimoine est situé afin de s'assurer de l'état du patrimoine et de la gestion retenue. Cette année, cette visite a porté sur différents actifs de votre SCPI situés à Paris.

Le Conseil de Surveillance peut aussi, sur simple demande, obtenir toutes autres informations complémentaires.

Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Les mandats des Commissaires aux comptes titulaire, le Cabinet Deloitte & Associés, et suppléant, le Cabinet Béas, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée. Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

La mise à jour des statuts

À l'occasion de la présente Assemblée, la société de gestion soumet à l'accord des associés par le biais des vingt-neuvième, trentième, trente et unième, trente deuxième, trente troisième, trente quatrième et trente cinquième résolutions, différentes modifications statutaires.

Dans le cadre des résolutions à caractère extraordinaire, il vous est proposé de donner pouvoir à votre Gérant afin :

- d'harmoniser les statuts avec les dispositions législatives et réglementaires,
- de remplacer les sommes mentionnées en francs par les montants en euros fixés par les textes applicables,
- de remplacer les termes « Commission des Opérations de Bourse » par « Autorité des Marchés Financiers ».

Par ailleurs, votre gérant soumet à votre approbation la modification des articles 9, 17, 21, 22, 32 et 33 des statuts ainsi qu'il suit :

- Article 9 - « REDUCTION DU CAPITAL », il est proposé de mettre en conformité avec l'article L 214-53 du Code Monétaire et Financier et de prévoir que le capital social ne pourra, lors d'une réduction de capital, être ramené à moins de SEPT CENT SOIXANTE MILLE (760 000) euros en lieu et place de SEPT CENT SOIXANTE DEUX MILLE DEUX CENT QUARANTE CINQ EUROS ET NEUF CENTES (762.245,09 euros) comme cela est actuellement indiqué.
- Article 17- « SOCIÉTÉ DE GESTION », il est proposé de mettre en conformité avec l'article L 214-67 al.1 du Code

Monétaire et Financier et en conséquence de prévoir que la société de gestion qui administre la société est constituée sous forme d'une société anonyme dont le capital minimum ne peut être inférieur à DEUX CENT VINGT CINQ MILLE (225 000) euros au lieu de DEUX CENT VINGT HUIT MILLE SIX CENT SOIXANTE TREIZE EUROS ET CINQUANTE TROIS CENTS (228.673,53 euros) comme cela est actuellement indiqué.

- Article 21 - « RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION », il est proposé d'indiquer au 11^e tiré du 3^e alinéa, le montant des frais de constitution de dossier lors d'un transfert de parts sans intervention de la société de gestion en euros et de prévoir une révision en fonction d'un indice de référence existant. En effet, l'indice général INSEE du coût des services n'existe plus. Ainsi les frais sont désormais fixés à 76,22 euros HT (valeur 2005) par cession, succession ou donation, cette somme étant indexée le 1^{er} janvier de chaque année, et pour la première fois le 1^{er}

janvier 2007, en fonction de la variation annuelle de l'indice INSEE des prix à la consommation afférents aux services financiers.

- Article 22 - « CONSEIL DE SURVEILLANCE », l'Autorité des Marchés Financiers demande à la société de gestion de supprimer le terme empêchement mentionné à l'alinéa 8.
- Articles 32 « Assemblée Générale Ordinaire » et 33 « Assemblée Générale Extraordinaire » : l'Autorité des Marchés Financiers demande à la société de gestion d'intégrer, dans le dernier alinéa de chacun des articles la mention ou « ayant voté par correspondance ».

*Avenue du Roi René
Aix-en-Provence (13)*



Organisation du dispositif de contrôle interne de Natexis Asset Management Immobilier, société de gestion de SCPI

Le système de contrôle interne de Natexis Asset Management Immobilier (NAMI) est mis en œuvre conformément aux principes suivants :

- la couverture de l'ensemble des activités et des risques,
- la responsabilisation de l'ensemble des acteurs,
- une séparation effective des fonctions opérationnelles et de contrôle interne,
- des normes et procédures formalisées et à jour,
- des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques,
- un système de contrôle, comprenant des contrôles de premier niveau par les opérationnels, des contrôles permanents de second niveau par les risques, contrôle interne et conformité et des contrôles périodiques (3^e niveau) par l'inspection générale.

Les acteurs du contrôle interne

Le contrôleur interne est rattaché hiérarchiquement à la Direction Générale de NAMI et dispose d'un rattachement fonctionnel de type hiérarchique à la Direction du contrôle interne de Natixis (DCI).

Le cadre des relations entre Natexis Asset Management Immobilier et la Direction du Contrôle interne de Natixis est précisé dans un protocole signé par les deux parties en juin 2004 ; il vise notamment les missions du Contrôle Interne, ses méthodes de travail, son programme de contrôle et les moyens qui lui sont alloués (validation des entrées et sorties de collaborateurs et leurs évaluations et promotions).

Le planning annuel des contrôles est élaboré par le Contrôle Interne de Natexis Asset Management Immobilier et est validé conjointement par le Directeur Général de Natexis Asset Management Immobilier et par le Directeur du Contrôle interne de Natixis.

À la demande du Directeur Général de Natexis Asset Management Immobilier, du responsable de la filière ou du Directeur du Contrôle interne de Natixis, ce planning peut être modifié en cours d'année. Les responsables concernés donneront alors leur accord.

Les niveaux de contrôles

Premier niveau : les opérationnels

L'auto contrôle, réalisé préalablement ou simultanément à l'exécution des opérations, est exercé par chaque collaborateur dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction ou mission professionnelle, ainsi que par la hiérarchie. Il s'agit du socle indispensable du système de contrôle interne.

Deuxième niveau : le contrôle interne

Il vérifie le respect de la réglementation, des procédures et des règles professionnelles des SCPI ainsi que l'existence, la permanence et la pertinence des contrôles de premier niveau.

Troisième niveau :

l'Inspection Générale de Natexis Banques Populaires

Le troisième niveau de contrôle est assuré par l'Inspection Générale de Natixis.

Rattachée au Président et au Directeur Général de Natixis, l'Inspection Générale assume une mission de contrôle des contrôles. Elle est responsable du bon fonctionnement du système de contrôle interne de la Banque, au sens du règlement CRBF 97-02.

Méthode de travail du contrôle interne de Natexis Asset Management Immobilier

Les méthodes de travail du Contrôle Interne de Natexis Asset Management Immobilier sont homogènes avec celles mises en œuvre par la Direction du Contrôle interne de Natixis.

Pilotage du dispositif et coordination des contrôles avec Natixis

L'ensemble des productions du Contrôle Interne est présenté à la Direction Générale de Natexis Asset Management Immobilier et validé par la Direction du Contrôle interne de Natixis.

Mensuellement un point de situation formel est fait entre la Direction du Contrôle interne de Natixis et le Contrôle Interne de Natexis Asset Management Immobilier.

Le comité trimestriel se compose de l'ensemble de la direction de Natexis Asset Management Immobilier, de l'inspecteur Général de Natixis, et de la direction du contrôle interne de Natixis ainsi que du Responsable du Contrôle Interne de Natexis Asset Management Immobilier.

Lors de ce comité est présenté un reporting qui permet de faire un point sur le dispositif de contrôle interne, de procéder à l'examen des principaux résultats des contrôles effectués au cours du trimestre par le contrôle interne de Natexis Asset Management Immobilier, de suivre la mise en œuvre des recommandations formulées par des missions internes ou externes et plus largement, d'évoquer les anomalies identifiées.

Projet de réforme portant sur la transformation éventuelle des SCPI en OPCI

L'ordonnance du 13 octobre 2005 a défini le régime juridique des OPCI. Le régime fiscal a été fixé par la loi de finances rectificative pour 2005.

Le projet de règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers relatif aux OPCI devrait être publié au cours du premier trimestre 2007. La publication de l'instruction de cette même autorité, du plan comptable, des textes fiscaux et des différents décrets est prévue d'ici la fin du premier semestre 2007. Les premières OPCI devraient ainsi voir le jour fin 2007/début 2008.

Par ailleurs, un amendement parlementaire, permettant aux SCPI de continuer à collecter au-delà du 31 décembre 2009, a été adopté et ce sans limitation de durée. Cette disposition permet de préserver le choix des épargnants et des actuels porteurs de parts de SCPI.

Dans ce contexte, les porteurs disposeront d'une pluralité de choix lorsqu'ils seront interrogés sur une éventuelle transformation de leur SCPI en OPCI. La société de gestion vous tiendra régulièrement informé de l'état d'avancement des textes relatifs aux OPCI et de leurs conséquences éventuelles sur les SCPI.

*rue Vaucanson
Mions (69)*



Tableaux annexes au rapport de la société de gestion

RÉSULTATS FINANCIERS PAR PART (en euros hors taxes)

	2002	% du total des revenus	2003	% du total des revenus	2004	% du total des revenus	2005	% du total des revenus	2006	% du total des revenus
REVENUS										
- Recettes locatives brutes	23,35	96,25	24,46	97,41	25,55	97,55	27,14	98,23	26,61	97,04
- Produits financiers avant P.L.	0,68	2,82	0,37	1,47	0,42	1,60	0,48	1,75	0,81	2,95
- Produits divers	0,23	0,93	0,28	1,12	0,22	0,85	0,01	0,02	0,00	0,01
Total	24,26	100,00	25,11	100,00	26,19	100,00	27,63	100,00	27,42	100,00
CHARGES										
- Commissions de gestion	2,37	9,76	2,45	9,76	2,55	9,72	2,71	9,82	2,74	9,99
- Autres frais de gestion	1,50	6,17	1,91	7,61	1,33	5,08	1,04	3,78	1,63	5,95
- Entretien du Patrimoine	1,71	7,06	3,11	12,38	1,48	5,65	1,34	4,85	1,28	4,65
- Charges locatives non récupérables	0,39	1,60	0,31	1,23	0,43	1,56	0,28	1,02	0,37	1,34
Sous total charges externes	5,97	24,59	7,78	30,98	5,79	22,10	5,38	19,47	6,02	21,94
Amortissements nets										
. Patrimoine	0,14	0,58	0,15	0,60	0,18	0,68	0,14	0,51	0,07	0,26
. Autres	0,07	0,27	0,11	0,44	0,12	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions nettes										
. Pour travaux	0,72	2,96	-1,23	-4,90	0,40	1,52	0,55	2,00	0,54	1,97
. Autres	-0,12	-0,49	0,06	0,24	0,37	1,40	0,41	1,48	0,02	0,07
Sous total charges internes	0,81	3,32	-0,91	-3,62	1,07	4,04	1,10	3,99	0,63	2,29
Total	6,78	27,91	6,87	27,36	6,86	26,14	6,48	23,46	6,65	24,24
Résultat courant	17,48	72,09	18,24	72,64	19,34	73,86	21,15	76,54	20,77	75,76
- Variation du report à nouveau	-0,12	-0,47	0,34	1,36	0,94	3,61	1,85	6,69	0,27	1,00
- Revenus distribués avant prélèvement libératoire	17,60	72,55	17,90	71,29	18,40	70,25	19,30	69,85	20,50	74,76
- Revenus distribués après prélèvement libératoire	17,42	71,81	17,81	70,93	18,29	69,83	19,18	69,42	20,30	74,03

EMPLOI DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2006 (en euros)

Nature des éléments	Total au 31.12.2005(*)	Depuis le début de l'année 2006	Total au 31.12.2006(*)
Fonds collectés	212 972 378,54	14 919 100,00	227 891 478,54
+ Cessions d'immeubles	18 648 287,17	35 204 950,00	53 853 237,17
+ Divers (préciser)	0,00		0,00
- Commission de souscription	0,00		0,00
- Honoraires d'arbitrages	0,00	-794 834,38	-794 834,38
- Achat d'immeubles (valeur d'apport)	-226 158 110,97	-20 702 201,60	-246 860 312,57
- frais d'acquisition (non récup.)	-338 895,00		-338 895,00
- Frais de fusion (non récup.)	-947 676,77	794 834,38	-152 842,39
- Divers			
Travaux immobilisés	-1 701 257,06	-135 999,59	-1 837 256,65
Droits d'occupation	0,00		0,00
Agencements, aménagements	-7 022,54	0,00	-7 022,54
Immobilisations financières	-706,68		-706,68
Immobilisations en cours	0,00		0,00
Sommes restant à investir avant amortissements	2 466 996,70	29 285 848,81	31 752 845,51
Amortissements des immobilisations	568 798,13	57 355,13	626 153,26
Amortissements des frais d'acquisition	0,00	0,00	0,00
Amortissements des honoraires d'arbitrages	0,00		0,00
Sommes restant à investir après amortissements	3 035 794,82	29 343 203,94	32 378 998,76
SOLDE À INVESTIR	3 035 794,82	29 343 203,94	32 378 998,76

(*) depuis l'origine de la société

VALEURS COMPTABLE, DE RÉALISATION, ET DE RECONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2006

	31.12.2006 global en euros	31.12.2006 par part en euros	31.12.2005 par part en euros	Écart 2006/2005 en %
CAPITAUX PROPRES COMPTABLES	246 168 449,30	290,94	272,58	6,74
Non valeurs	0,00			
Provisions pour grosses réparations	4 254 424,34			
Valeur comptable des immeubles	210 995 576,76			
Valeur de réalisation des immeubles	274 223 039,55			
Écart de réévaluation	63 227 462,79			
VALEUR DE RÉALISATION	313 650 336,43	370,70	319,02	16,20
Frais d'acquisition des immeubles	17 001 828,45			
Frais de collecte	30 717 586,12			
VALEUR DE RECONSTITUTION BRUTE	361 369 751,00	427,10	368,71	15,84
Amortissement des frais d'acquisition des immeubles				
Amortissement des frais de collecte				
VALEUR DE RECONSTITUTION NETTE	361 369 751,00	427,10	368,71	15,84

Rapport du Conseil de Surveillance de la SCPI Barclays Pierre

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa mission d'assistance et de contrôle définie par l'article L 214 -70 du Code monétaire et financier, le Conseil de Surveillance a l'honneur de vous présenter son rapport au titre de l'exercice social de BARCLAYS PIERRE, clos le 31 décembre 2006.

Au cours de nos différentes réunions, la société de gestion nous a tenus régulièrement informés des principales décisions prises dans le cadre de l'activité de votre société.

Notre contrôle a porté plus particulièrement sur les points ci-après :

Augmentation de capital

L'augmentation de capital lancée le 22 mai 2006 et dont la date de clôture était initialement prévue le 22 décembre 2006, a été prorogée jusqu'au 28 février 2007.

Il est rappelé que cette opération porte sur la collecte de 29 750 000 euros soit 85 000 parts de 350 euros chacune, prime d'émission incluse.

Au 31 décembre 2006, 14 919 100 euros avaient été recueillis correspondant à la souscription de 42 626 parts.

Composition du patrimoine

Arbitrages

Votre Société de Gestion nous a tenus régulièrement informés des cessions d'actifs intervenues au cours de l'exercice. En 2006, conformément aux autorisations obtenues en assemblées générales et conformément à la stratégie d'allocation d'actifs retenue 9 actifs ont été cédés pour un montant global de 35 204 950 euros.

Ces cessions permettent de recentrer le patrimoine sur des actifs à potentiel et de dégager des plus values significatives pour rapport aux valeurs d'expertise.

Nous approuvons le versement à la société de gestion d'un honoraire d'arbitrage représentant 2,5 % du montant de ces cessions.

Nous approuvons également la poursuite du programme d'arbitrage tel qu'il est prévu par le biais de la dixième résolution. Il vise à céder les actifs obsolètes situés sur des emplacements secondaires ou de toute petite taille et à saisir les opportunités du marché.

Acquisitions

En vue de procéder au placement des capitaux disponibles suite aux cessions réalisées et à l'augmentation du capital en cours, BARCLAYS PIERRE a acquis au cours de l'exercice 2006, un actif de bureaux en indivision à Lyon (69), dénommé « le Bonnel » et a réservé un bien situé à Saint Priest (69), en état futur d'achèvement pour une somme globale de 17 425 201 euros.

Par ailleurs, BARCLAYS PIERRE a procédé à un investissement complémentaire à Avoriaz (74). Votre Société propriétaire d'une résidence hôtelière dont le Club méditerranée était locataire au titre d'un bail emphytéotique depuis 1978, a cédé à hauteur de 50 % cet actif à la SCPI FRUCTIFONDS IMMOBILIER.

Concomitamment, les SCPI BARCLAYS PIERRE et FRUCTIFONDS IMMOBILIER ont acquis les biens immobiliers propriété du Club Méditerranée au titre du bail emphytéotique à hauteur de 50 % chacune. Le prix d'acquisition de ce droit ressort à 7 525 708 euros pour la seule SCPI BARCLAYS PIERRE. La SCPI FRUCTIFONDS IMMOBILIER étant également gérée par Natexis Asset Management Immobilier, une double expertise a été réalisée et les Commissaires aux comptes ont été informés, conformément au Code de déontologie.

Cette opération a permis à votre Société d'être propriétaire en indivision de la totalité de la résidence hôtelière et d'améliorer ainsi les conditions d'exploitation de cet actif, celui-ci étant loué au Club Méditerranée au titre d'un bail commercial d'une durée ferme de 12 ans et un loyer net de toutes charges en hausse sensible.

Les expertises réalisées au 31 décembre 2006 confirment le bien fondé des conditions financières d'acquisition de ces deux opérations.

Les caractéristiques techniques et financières de ces investissements nous ont été présentées par la société de gestion à l'occasion de nos réunions.

Gestion des immeubles locatifs

Votre Conseil de Surveillance s'est attaché à suivre, avec la collaboration étroite de la société de gestion, l'évolution du patrimoine immobilier de votre Société.

Les décisions significatives prises dans ce domaine ainsi que les modifications apportées à la situation locative des immeubles, ont été régulièrement portées à votre connaissance.

Nous avons noté que le taux d'occupation du patrimoine, en légère diminution, arrêté en fin d'année s'établit à 93,31 % contre 95,77 % fin 2005.

Votre Société de Gestion nous a informés des initiatives prises pour relouer les actifs disponibles.

Le montant des provisions pour créances douteuses constitué dans les comptes, en diminution, s'élève au 31 décembre 2006 à la somme totale de 107 128,17 euros, soit une dotation de 0,50 % rapporté aux loyers facturés contre 1,51 % en 2005.

Nous avons été informés des procédures contentieuses et judiciaires initiées à l'encontre de ces sociétés.

Votre Société de Gestion a également engagé, conformément à sa mission, différents travaux d'entretien, de grosses réparations ou d'améliorations sur le patrimoine. Nous avons suivi, à cet égard, l'exécution du plan d'entretien prévisionnel des actifs portant sur une période de cinq et dix ans, établi par un architecte-conseil à l'occasion de l'opération de fusion absorption. Nous attachons une attention particulière à la pérennité du patrimoine et à son adaptation aux normes les plus modernes de location.

Comptes sociaux

Les comptes sociaux de BARCLAYS PIERRE qui vous sont présentés après vérification du Commissaire aux comptes, ont fait l'objet d'un examen de la part de votre Conseil.

Le résultat s'établit à 16 818 315,90 euros, soit 20,77 euros pour une part. Celui-ci enregistre une baisse de 1,75 % par rapport au résultat de l'exercice 2005, compte tenu de la perception en 2005 de la somme correspondant à un contentieux important.

Il est proposé de distribuer, au titre de l'exercice 2006, un revenu de 20,50 euros par part, contre 19,30 euros par part

en 2005, soit une progression de 6,22 %. Le poste report à nouveau se trouverait ainsi porté à 5,24 euros par part, soit plus de 3 mois de distribution.

La rémunération perçue par le gérant, au titre de la gestion immobilière et administrative, est de 2 217 963,65 euros, soit 9 % HT du montant des recettes locatives hors taxes de la société et des produits financiers en application de l'article 21 des statuts.

Marché des parts

Douze confrontations sont intervenues en 2006 sur le marché secondaire.

À l'occasion de la seule confrontation de décembre, 12 046 parts ont été échangées à un prix moyen net vendeur de 311,17 euros frais hors frais.

Au total en 2006, le nombre de parts échangées est de 42 966 parts dont 4 042 parts de gré à gré, représentant un volume de capitaux de 13 362 268,34 euros contre 7 890 949,11 euros en 2005.

Le prix de la part a progressé de près de 6 %, témoignant de l'intérêt retrouvé des épargnants pour ce support de placement.

Expertise immobilière

Nous avons pris connaissance à l'occasion du Conseil de Surveillance du 8 mars 2007, du résultat des expertises immobilières réalisées fin 2007 par la Société ATISREAL EXPERTISE ainsi que des valeurs de réalisation et de reconstitution déterminées par la société de gestion, servant de valeurs de référence pour les intervenants sur le marché des parts. Ces valeurs traduisent une progression marquée de la valorisation du patrimoine.

Visite du patrimoine

Votre Conseil a visité, le 22 novembre 2006, les actifs situés à Paris (16^e), 135, rue de la Pompe et 47, rue Boissière.

Les conditions de gestion nous sont apparues comme tout à fait satisfaisantes.

Composition du Conseil de Surveillance

Les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Messieurs Michel AVANESSOF, Jacques BAUDRILLARD, Paul CHENEL, Alain CHEVALLIER, Martial FOUQUES, Maurice JANIN, Jean-Paul LAVIGNASSE, Jean-Louis ROY, Michel TRISTAN, de Madame Isabelle ROUSSEL, de BARCLAYS BANK PLC et la SCI BPJC arrivent à échéance. Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de trois ans.

Par ailleurs, votre société de gestion a enregistré les candidatures de Messieurs Serge BLANC, Jean-Philippe RICHON et de l'Association APPSCPI, à un poste de membre du Conseil de Surveillance.

Nous vous rappelons que le nombre maximum statutaire de membres du conseil de surveillance est de dix-sept. Nous vous précisons que douze postes sont à pouvoir pour, au total, quinze candidatures.

Nous vous informons que Monsieur FOUQUES a démissionné de son mandat de Président du Conseil de Surveillance à l'issue du Conseil de Surveillance du 8 mars 2007. Un Conseil de Surveillance exceptionnel sera réuni après la tenue de l'assemblée générale à l'effet de nommer un nouveau Président.

Commissaires aux comptes titulaire et suppléant

En outre, les mandats du Commissaires aux comptes titulaire, la société DELOITTE & ASSOCIÉS et du Commissaires aux comptes suppléant, le CABINET BEAS, arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée. Nous vous proposons en conséquence de bien vouloir les renouveler pour une durée de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Modifications statutaires

Dans le cadre des résolutions à caractère extraordinaire, il vous est proposé de donner pouvoir à votre Gérant afin :

- d'harmoniser les statuts avec les dispositions législatives et réglementaires,
- de remplacer les sommes mentionnées en francs par les montants en euros fixés par les textes applicables,
- de remplacer les termes « Commission des Opérations de Bourse » par « Autorité des Marchés Financiers ».

Par ailleurs, votre gérant soumet à votre approbation la modification des articles 9, 17, 21, 22, 32 et 33 des statuts ainsi qu'il suit :

- en ce qui concerne l'article 9 - « RÉDUCTION DU CAPITAL » des statuts, il convient de le mettre en conformité avec l'article L 214-53 du Code Monétaire et Financier et en conséquence de prévoir que le capital social ne pourra, lors d'une réduction de capital, être ramené à moins de SEPT CENT SOIXANTE MILLE (760 000) euros en lieu et place SEPT CENT SOIXANTE DEUX MILLE DEUX CENT QUARANTE CINQ EUROS NEUF CENTS (762.245,09 euros) comme cela est actuellement indiqué.
- en ce qui concerne l'article 17- « SOCIÉTÉ DE GESTION », il convient de la mettre en conformité avec l'article L 214-67 al.1 du Code Monétaire et Financier et en conséquence de prévoir que la société de gestion qui administre la société est constituée sous forme d'une société anonyme dont le capital minimum ne peut être inférieur à DEUX CENT VINGT CINQ MILLE (225 000) euros au lieu de DEUX CENT VINGT HUIT MILLE SIX CENT SOIXANTE TREIZE EUROS CINQUANTE TROIS (228.673,53 euros) comme cela est actuellement indiqué.
- en ce qui concerne l'article 21 - « RÉMUNERATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION », il convient au 11^e tiré du 3^e alinéa, d'indiquer le montant des frais de constitution de dossier lors d'un transfert de parts sans intervention de la société de gestion en euros et de prévoir une révision en fonction d'un indice de référence existant. En effet l'indice général INSEE du coût des services n'existe plus. Ainsi les frais sont désormais fixés à 76,22 euros (valeur 2005) par cession, succession ou donation, cette somme étant indexée le 1er janvier de chaque année, et pour la première fois le 1er janvier 2007, en fonction de la variation annuelle de l'indice INSEE des prix à la consommation afférents aux services financiers.
- en ce qui concerne l'article 22 - « CONSEIL DE SURVEILLANCE », à la demande de l'AMF, il convient de supprimer le terme empêchement mentionné à l'alinéa 9.
- en ce qui concerne les articles 32 - « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE » et 33 - « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE », il convient d'intégrer, à la demande de l'AMF, dans le dernier alinéa de chacun des articles la mention ou « ayant voté par correspondance ».

Martial FOUQUES
Président du Conseil
de Surveillance

Comptes de l'exercice

État du patrimoine

36

Analyse de la variation des capitaux propres

36

Compte de résultat

37

Annexe aux comptes

39

ÉTAT DU PATRIMOINE (en euros)

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Valeurs bilantielles 31/12/06	Valeurs estimées 31/12/06	Valeurs bilantielles 31/12/05	Valeurs estimées 31/12/05
Placements immobilisiers				
Immobilisations locatives				
Terrains et constructions	209 336 839,59	274 223 039,55	210 602 390,75	245 642 500,00
Agencements et installations	1 658 737,17		1 540 418,88	
Immobilisations en cours				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Commissions de souscription				
Frais de recherche des immeubles				
TVA non récupérable sur immobilisations locatives				
Autres frais d'acquisition des immeubles	0,00		0,00	
Provisions liées aux placements immobiliers				
Dépréciation exceptionnelle d'immobilisations locatives				
Grosses réparations à répartir sur plusieurs exercices	-4 254 424,34		-3 816 899,70	
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL I	206 741 152,42	274 223 039,55	208 325 909,93	245 642 500,00
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION				
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Associés capital souscrit non appelé		0,00		0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles d'exploitation		0,00		0,00
Immobilisations financières	706,69	706,69	706,69	706,69
CRÉANCES				
Locataires et comptes rattachés	4 823 611,31	4 823 611,31	5 612 287,27	5 612 287,27
Autres créances	19 418 247,73	19 418 247,73	5 578 545,58	5 578 545,58
Provisions pour dépréciation des créances	-789 993,59	-789 993,59	-745 003,99	-745 003,99
VALEURS DE PLACEMENT ET DISPONIBILITÉS				
Valeurs mobilières de placement		0,00		0,00
Fonds de remboursement		0,00		0,00
Autres disponibilités	35 206 736,65	35 206 736,65	17 988 952,96	17 988 952,96
Provisions générales pour risques et charges	-95 088,00	-95 088,00	-125 088,00	-125 088,00
Dettes				
Dettes financières	-3 869 720,76	-3 869 720,76	-3 734 982,57	-3 734 982,57
Dettes d'exploitation	-9 638 842,65	-9 638 842,65	-8 719 129,27	-8 719 129,27
Dettes diverses	-5 628 360,50	-5 628 360,50	-4 876 698,64	-4 876 698,64
TOTAL II	39 427 296,88	39 427 296,88	10 979 590,03	10 979 590,03
Comptes de régularisation actif et passif				
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	29 103,75	29 103,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	-323 375,00	-323 375,00
TOTAL III	0,00	0,00	-294 271,25	-294 271,25
Capitaux propres comptables	246 168 449,30		219 011 228,71	
Valeur estimée du patrimoine (1)		313 650 336,43		256 327 818,78

(1) Cette valeur correspond à la valeur de réalisation définie à l'article L 214 - 78 de la partie législative du Code monétaire et financier et à l'article 14 du décret n° 71 - 524 du 1^{er} juillet 1971

TABLEAU D'ANALYSE DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2006 (en euros)

Capitaux propres comptables Évolution au cours de l'exercice	Situation d'ouverture	Affectation résultat N - I	Autres mouvements	Situation de clôture
CAPITAL				
Capital souscrit	184 800 860,00		0,00	184 800 860,00
Capital en cours de souscription	0,00		9 803 980,00	9 803 980,00
PRIMES D'ÉMISSION				
Primes d'émission	152 479,51		0,00	152 479,51
Primes d'émission en cours de souscription	0,00		5 115 120,00	5 115 120,00
Prélèvements sur primes d'émission	0,00		0,00	0,00
Écarts d'évaluation				
Écarts de réévaluation	0,00			0,00
Écart sur dépréciation des immeubles d'actif	0,00			0,00
Fonds de remboursement prélevé sur le résultat distribuable				
Plus ou moins values réalisées sur cessions d'immeubles	3 273 102,56		12 482 036,69	15 755 139,25
Prime de fusion	33 106 708,01			33 106 708,01
Prélèvement sur prime de fusion	-6 530 113,80		-465 391,00	-6 995 504,80
Réserves sur capital amorti	0,00			0,00
Report à nouveau	2 723 567,72	1 484 624,71		4 208 192,43
Résultat en instance d'affectation	0,00			0,00
Résultat de la période				
Résultat de la période	16 991 827,31	-16 991 827,31	16 818 315,90	16 818 315,90
Acomptes sur distribution	-15 507 202,60	15 507 202,60	-16 596 841,00	-16 596 841,00
TOTAL GÉNÉRAL	219 011 228,71	0,00	27 157 220,59	246 168 449,30

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)

Charges (hors taxe)	Exercice 2006		Exercice 2005	
	31/12/06	Totaux partiels	31/12/05	Totaux partiels
Charges immobilières		7 665 606,67		6 639 622,00
Charges ayant leur contrepartie en produits	5 250 246,82		4 696 106,58	
Charges d'entretien du patrimoine locatif	70 937,03		22 700,16	
Grosses réparations	962 475,36		1 055 065,78	
Autres charges immobilières	1 381 947,46		865 749,48	
Charges d'exploitation de la société		4 020 079,87		4 336 339,83
Honoraires de gérance	2 217 963,65		2 179 355,92	
Frais d'actes et de contentieux	5 463,85		3 135,09	
Publicité, publications	86 127,92		67 825,06	
Impôts et taxes	40 827,25		9 333,93	
Autres charges d'exploitation	105 213,90		105 903,39	
Dotations aux amortissements				
Honoraires de constitution	0,00		0,00	
Honoraires d'arbitrages	0,00		0,00	
Frais d'acquisition	0,00		0,00	
Aménagements et installations	57 355,13		113 775,12	
Dotations aux provisions				
Provisions pour créances douteuses	107 128,17		317 011,32	
Provisions pour grosses réparations	1 400 000,00		1 500 000,00	
Provisions pour éventualités diverses	0,00		0,00	
Provisions pour risques et charges	0,00		40 000,00	
Charges financières	217,59	217,59	199,26	199,26
Charges exceptionnelles		0,00		1 775,12
Commissions de souscription				
Autres charges exceptionnelles	0,00		1 775,12	
Frais de fusion				
TOTAL DES CHARGES	11 685 904,13	11 685 904,13	10 977 936,21	10 977 936,21
SOLDE CRÉDITEUR = BÉNÉFICE	16 818 315,90	16 818 315,90	16 991 827,31	16 991 827,31
TOTAL GÉNÉRAL	28 504 220,03	28 504 220,03	27 969 763,52	27 969 763,52

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)

Produits (hors taxe)	Exercice 2006		Exercice 2005	
	31/12/06	Totaux partiels	31/12/05	Totaux partiels
Produits de l'activité immobilière et produits annexes		26 793 577,83		26 493 569,04
Produits de l'activité immobilière				
Loyers	21 334 451,53		21 055 905,41	
Charges locatives facturées	2 797 809,54		2 643 756,69	
Charges contractuelles facturées	2 452 437,28		2 041 375,47	
Produits annexes	208 879,48		752 531,47	
Autres produits d'exploitation		1 054 613,93		1 083 722,43
Reprise de provisions d'exploitation				
Provisions pour créances douteuses	62 138,57		28 656,65	
Provisions pour grosses réparations	962 475,36		1 055 065,78	
Provisions pour éventualités diverses	0,00		0,00	
Provisions pour risques et charges	30 000,00		0,00	
Produits financiers		654 344,90		387 754,78
Produits financiers	654 344,90		387 754,78	
Produits exceptionnels		1 683,37		4 717,27
Transfert de charges exceptionnelles				
Produits exceptionnels divers	1 683,37		4 717,27	
TOTAL DES PRODUITS	28 504 220,03	28 504 220,03	27 969 763,52	27 969 763,52
SOLDE DÉBITEUR = PERTE				
TOTAL GÉNÉRAL	28 504 220,03	28 504 220,03	27 969 763,52	27 969 763,52

Rue Lafayette
Paris (9^{ème})



Les comptes de la société ont été établis dans le respect des dispositions de la loi n°93-1444 du 31 décembre 1993 et en application des règles du plan comptable des Sociétés Civiles de Placement Immobilier fixées par l'arrêté du 14 décembre 1999 modifiant l'arrêté du 26 avril 1995.

I – Faits significatifs

Barclays Pierre a acquis trois immeubles pour un investissement de 20.702 K€ et a cédé, en totalité, huit immeubles et la moitié d'un immeuble, gardé en indivision, pour un prix de vente de 35.205 K€.

Une augmentation de capital de 19.550 K€ est en cours avec une prime d'émission de 10.200 K€. Cette augmentation de capital entraînerait la création de 85.000 nouvelles parts sociales de 230 € de valeur nominale. Au 31 décembre 2006, les souscriptions s'élevaient à 14.919 K€, prime d'émission incluse.

Les frais de collecte s'élèvent à 1.268 K€ au 31 décembre 2006 et seront comptabilisés à la clôture de la souscription.

2 – Informations sur les règles générales d'évaluation

a - La valeur vénale des immeubles locatifs

Les expertises sont effectuées une fois tous les cinq ans et donnent lieu à une visite de chaque immeuble. Dans l'intervalle, les valeurs sont actualisées chaque année par l'expert qui ne procède à visite que si un élément important est de nature à modifier sensiblement le résultat de l'expertise.

L'évaluation des placements immobiliers a été confiée à la société ATISREAL EXPERTISE nommée en qualité d'expert immobilier lors de l'Assemblée Générale des associés du 23 juin 2005 pour 4 ans. Au titre de l'exercice écoulé, ATISREAL EXPERTISE a procédé à l'actualisation des valeurs vénales des actifs détenus.

Les valeurs vénales retenues par l'expert sont obtenues à partir de deux méthodes d'évaluation :

- Méthode dite « par comparaison » : elle est réalisée en affectant un prix au m² aux différents types de surface (ou une valeur unitaire dans le cas des parkings) par référence aux prix de marché pratiqués sur des biens similaires et compte tenu des caractéristiques extrinsèques et intrinsèques des biens évalués.
- Méthode dite « par le revenu » : elle est réalisée par capitalisation des revenus potentiels annuels à un taux de rendement estimé compte tenu du secteur et des caractéristiques des biens évalués. Les revenus retenus dépendant des éléments fournis peuvent être bruts ou nets. Un correctif est appliqué pour tenir compte des valeurs de loyers inférieures aux valeurs de marché. Le différentiel constaté entre le loyer potentiel et le loyer effectif est traité au niveau du taux de rendement de chaque immeuble.

b – Présentation du plan d'entretien et des méthodes ayant servi à son élaboration

Le plan d'entretien a été établi par un architecte indépendant, il couvre la période 2006/2010 et fait l'objet d'une projection sur les années 2011 à 2015.

Les travaux couverts concernent les grosses réparations et ont pour objectif de maintenir les éléments d'actif dans un état normal d'utilisation.

Ils portent notamment sur le gros entretien du clos et du couvert et des principaux équipements techniques.

Sont également pris en compte les travaux de remise en état des locaux suite aux départs des locataires.

Les estimations sont déterminées en fonction de fréquences de rotation supposées de locataire, tenant compte des échéances de baux en cours, ainsi que de coûts de remise en état, les ratios au m² retenus variant selon l'ancienneté et le niveau de qualité des aménagements existants.

3 – Informations diverses

ÉTAT DU PATRIMOINE
AU 31 DÉCEMBRE 2006

Placements immobiliers

• Immobilisations locatives

- Terrains et constructions

Le patrimoine immobilier est inscrit à la valeur d'apport à BARCLAYS PIERRE, des actifs des SCPI absorbées. Ces valeurs d'apport correspondant aux valeurs d'expertise sont augmentées des travaux ayant le caractère d'immobilisations.

Elles ne font pas l'objet d'amortissement excepté l'immeuble mis à disposition construit sur sol d'autrui qui est amorti sur la durée du bail restant à courir soit 35 ans.

- Agencements et installations

Figurent dans ce poste les aménagements, amortissables ou non amortissables, réalisés en vue d'améliorer le patrimoine avec pour effet d'accroître la valeur d'un élément d'actif ou sa durée probable d'utilisation. Seuls sont amortis les agencements et installations sur sol d'autrui sur la durée du bail.

• Provisions liées aux placements immobiliers

Figure dans cette rubrique la Provision pour Grosses Réparations qui est destinée à faire face aux dépenses à engager, au cours des années à venir, pour le maintien en bon état locatif de l'ensemble du patrimoine immobilier ; elle est dotée chaque année en fonction du plan d'entretien sous déduction de la provision préalablement constatée.

Autres actifs et passifs d'exploitation

• Actifs immobilisés

Les immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements.

Les créances comprennent :

- des loyers à recevoir et des frais locatifs à récupérer,
- des créances sur l'État,
- des sommes avancées par votre société dans le cadre de la gestion des immeubles et notamment les provisions et fonds de roulement versés aux différents syndicats de

copropriété sous déduction de la provision pour dépréciation des créances douteuses calculée en fonction des risques de non recouvrement à partir du montant H.T. de la créance, sous déduction du dépôt de garantie.

Les valeurs de placement et disponibilités représentent la contrepartie des dépôts de garantie reçus des locataires et des provisions ayant la nature de capitaux propres ainsi que le fonds de roulement et les capitaux disponibles à l'investissement. Ces sommes sont placées en comptes à terme, à taux fixe.

• Dettes financières

Ce poste enregistre les dépôts de garantie versés par les locataires lors de leur entrée dans les lieux.

• Dettes d'exploitation

Ce poste comprend principalement les provisions pour charges réglées par les locataires, le montant des situations des fournisseurs en cours de règlement ainsi que les taxes collectées à reverser au Trésor Public.

• Dettes diverses

Sont regroupées les charges à payer et provisions à verser aux syndicats et le résultat qui sera distribué au titre de l'exercice.

Capitaux propres comptables

Ils correspondent à l'actif net.

La valeur estimée du patrimoine est la valeur de réalisation.

TABLEAU D'ANALYSE DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Ce tableau détaille les capitaux propres ainsi que leur évolution au cours de l'exercice.

Les prélèvements sur primes de fusion sont représentés par la reconstitution de la provision pour grosses réparations, du report à nouveau suite à la fusion de 2001, des frais de cette dernière ainsi que des frais d'acquisition des immeubles.

Suite aux modifications de l'imposition des plus-values dégagées sur les cessions d'immeubles, il a été décidé de comptabiliser l'impôt dû en moins du compte plus-values

de cession conformément à la modification statutaire intervenue lors de l'assemblée générale du 23 juin 2004.

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits de l'activité immobilière

Les produits de l'activité immobilière comprennent les loyers, les produits annexes, notamment les indemnités d'assurance et les charges locatives et contractuelles refacturées. Ces dernières sont sans impact sur le compte de résultat puisqu'elles sont compensées par des montants identiques figurant en charges.

Autres produits d'exploitation

Ce poste est constitué des reprises de provisions de toute nature.

Produits financiers

Ils correspondent aux intérêts générés par les comptes à terme, objet des placements de trésorerie.

Charges immobilières

Elles comprennent les charges d'entretien et de grosses réparations effectuées durant l'exercice, ainsi que les honoraires et impôts directement liés au patrimoine immobilier (honoraires de commercialisation, taxes bureaux, taxes foncières notamment).

Les grosses réparations effectuées figurant en charges immobilières n'ont pas d'impact sur le résultat puisqu'elles ont en contrepartie une reprise de provision d'un montant équivalent.

Charges d'exploitation

Elles sont principalement composées des honoraires de gérance dont le mode de calcul est défini dans les statuts. Ces honoraires sont destinés à rémunérer la gestion courante du patrimoine immobilier et l'administration de la SCPI. Pour assurer ces prestations, la société de gestion perçoit 9 % sur le montant des loyers H.T, produits locatifs annexes et produits financiers encaissés, diminués des créances irrécouvrables.

Engagements Hors Bilan

Les cautions reçues en lieu et place des dépôts de garantie, ou en complément, s'élèvent à 1 438 017,04 euros.

Rémunération de la société de gestion

Il convient de noter que les frais de constitution de dossier lors d'un transfert de parts sans intervention de la société de gestion ou intervenant par voie de succession ou donation n'ont pas fait l'objet de l'indexation prévue à l'article 21 des statuts.

4 – Tableaux chiffrés

- État des immobilisations locatives avec entrées et sorties
- État des amortissements des constructions sur sol d'autrui et aménagements et installations sur sol d'autrui avec variations de l'exercice
- Tableau récapitulatif des placements immobiliers
- Inventaire détaillé des placements immobiliers
- État des provisions avec variations de l'exercice
- État des créances et des dettes
- Affectation du résultat de l'exercice précédent

IMMOBILISATIONS LOCATIVES AU 31 DÉCEMBRE 2006 (en euros)

	Valeur Brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute à la clôture de l'exercice
Constructions	206 747 060,07	20 702 201,60	18 202 412,66	209 246 849,01
Rénovations, réfections, travaux immobiliers	78 481,08	11 509,50		89 990,58
Agencements et aménagements	1 534 247,08	124 490,09	0,00	1 658 737,17
Constructions sur sol d'autrui	4 344 796,99		4 344 796,99	
Agencements et aménagements sur sol d'autrui	7 022,54		7 022,54	
TOTAL	212 711 607,76	20 838 201,19	22 554 232,19	210 995 576,76

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2006

	Immeubles Installations	Aménagements d'amortissement	Période	Amortissements			Valeurs	
				Au 01/01/06	Dotation	Reprises	Au 31/12/06	Nettes
Paris 14e - Les Patios Saint-jacques 4/14 rue Ferrus		0,00	2001-2039	511 619,46	57 261,55	568 881,01	0,00	0,00
Paris 14e - Les Patios Saint-jacques 4/14 rue Ferrus		0,00	2001-2039	758,68	93,58	852,26	0,00	0,00
TOTAL		0,00		512 378,14	57 355,13		0,00	0,00

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS IMMOBILIERS (en euros)

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Valeurs comptables	Valeurs estimées
Terrains et constructions locatives				
Bureaux	172 817 332,53	228 472 000,00	166 484 744,75	195 096 667,00
Locaux d'activités	13 031 298,01	14 127 372,88	11 533 298,01	11 560 000,00
Commerces	7 858 746,84	11 572 000,00	7 858 746,84	9 987 500,00
Complexes touristiques hôteliers	15 539 471,63	20 051 666,67	20 870 270,47	24 828 333,00
Construction sur sol d'autrui	0,00	0,00	4 344 796,99	4 170 000,00
TOTAL	209 246 849,01	274 223 039,55	211 091 857,06	245 642 500,00
Agencements et aménagements				
Agencements et aménagements	1 748 727,75		1 619 750,70	
Agencements et aménagements sur sol d'autrui	0,00		0,00	
TOTAL	1 748 727,75	0,00	1 619 750,70	
TOTAL EN EUROS	210 995 576,76	274 223 039,55	212 711 607,76	245 642 500,00

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES PLACEMENTS IMMOBILIERS (en euros)

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Valeurs comptables	Valeurs estimées
Bureaux	174 467 720,40	228 472 000,00	167 999 133,03	195 096 667,00
Paris 1er - 22, ave de l'Opéra	602 173,62	830 000,00	602 173,62	710 000,00
Paris 7e - 5, rue St Thomas d'Aquin	0,00	0,00	1 036 653,32	1 900 000,00
Paris 8e - 40, ave Hoche	2 820 306,82	4 570 000,00	2 820 306,82	3 920 000,00
Paris 8e - 45, rue Pierre Charron	0,00	0,00	472 591,95	630 000,00
Paris 8e - 87/89, rue de la Boétie	1 105 255,37	1 560 000,00	1 105 255,37	1 380 000,00
Paris 8e - 32, ave Georges V	1 410 153,41	1 650 000,00	1 410 153,41	1 520 000,00
Paris 9e - 4, rue de Sèze	0,00	0,00	1 067 143,12	1 080 000,00
Paris 9e - 20 bis, rue Lafayette	5 945 511,67	7 855 000,00	5 945 511,67	7 060 000,00
Paris 9e - 8, bld de la Madeleine	0,00	0,00	304 898,03	360 000,00
Paris 10e - 140, rue Lafayette	381 122,54	535 000,00	381 122,54	475 000,00
Paris 10e - 68, rue d'Hauteville	3 048 980,34	4 850 000,00	3 048 980,34	4 040 000,00
Paris 10e - 5, rue Alexandre Parodi	3 243 169,91	5 040 000,00	3 243 169,91	4 590 000,00
Paris 13e - 6/8 rue Oudiné	4 324 500,00	6 360 000,00	4 324 500,00	5 370 000,00
Paris 15e - 128, ave Suffren	2 225 755,65	2 815 000,00	2 225 755,65	2 490 000,00
Paris 16e - 47 rue Boissière	3 353 878,38	4 280 000,00	3 353 878,38	3 800 000,00
Paris 16e - 135 rue de la Pompe	3 125 000,00	3 555 000,00	3 125 000,00	3 150 000,00
Paris 19e - Le Belvédère A D - 118/130, ave J.Jaurès	2 744 082,31	3 550 000,00	2 744 082,31	2 870 000,00
Jouy En Josas 78 - Le Bois de Jouy - ZAC de Metz	1 576 783,85	1 425 000,00	1 576 783,85	1 290 000,00
Poissy 78 - Le Gavarny - 2, pl Georges Pompidou	899 449,20	1 150 000,00	899 449,20	1 030 000,00
Velizy 78 - Le Pégoud - 161, ave Morane Saulnier	5 823 552,46	6 255 000,00	5 823 552,46	5 800 000,00
Velizy 78 - Le Nungesser - 13, ave Morane Saulnier	1 366 959,57	1 625 000,00	1 366 959,57	1 426 667,00
Bievres 91 - Parc Burospace - La Plaine de Gisy	1 737 918,80	1 640 000,00	1 737 918,80	1 550 000,00
Evry Courcouronnes 91 - Espace Europe 2	2 164 776,04	2 475 000,00	2 164 776,04	2 430 000,00
Les Ulis 91 - Courtabouef	1 631 204,48	1 830 000,00	1 631 204,48	1 720 000,00
Massy 91 - 131, rue de Paris	2 591 633,29	2 730 000,00	2 591 633,29	2 500 000,00
Massy-Palaiseau 91 - parc de la Roseraie - rue du Buisson aux Fraises	0,00	0,00	2 896 531,33	3 150 000,00
Bagneux 92 - Paris Sud - 52 ave Aristide Briand	2 439 184,28	3 710 000,00	2 439 184,28	2 880 000,00
Boulogne 92 - 74, rue du Château	2 225 755,65	3 075 000,00	2 225 755,65	2 690 000,00
Boulogne 92 - Espace Galliéni - 148/156, rue Galliéni	3 201 429,36	4 400 000,00	3 201 429,36	3 920 000,00
Issy Les Moulineaux 92 - Technopolis B6 - 205, rue J.J. Rousseau	3 601 707,13	5 580 000,00	3 601 707,13	5 380 000,00
Issy Les Moulineaux 92 - Le Poversy - 6/8, rue du 4 septembre	1 204 347,24	1 800 000,00	1 204 347,24	1 485 000,00
Issy Les Moulineaux 92 - 87/89, rue du Gal Félix Eboué	2 576 388,39	2 480 000,00	2 576 388,39	2 380 000,00
Levallois-Perret 92 - 26, rue Anatole France	5 492 278,15	7 600 000,00	5 492 278,15	6 600 000,00
Levallois-Perret 92 - 126/130, rue Jules Guesde	6 738 246,56	10 675 000,00	6 738 246,56	9 680 000,00
Malakoff 92 - 11 rue Paul Bert	7 088 879,30	9 575 000,00	7 088 879,30	7 750 000,00
Malakoff 92 - 60, rue Etienne Dolet	3 571 524,17	5 020 000,00	3 561 886,15	4 140 000,00
Malakoff 92 - place du 11 Novembre	2 303 226,45	2 535 000,00	2 260 369,29	2 060 000,00
Meudon 92 - Le Volta - 3, ave du Maréchal Juin	2 757 410,57	3 160 000,00	2 757 410,57	2 720 000,00
Neuilly sur Seine 92 - 182 ave du Général de Gaulle	5 556 766,68	8 250 000,00	5 556 766,68	7 500 000,00
Plessis Robinson 92 - Gay Lussac - ave Edouard Herriot	2 698 347,61	3 060 000,00	2 698 347,61	2 825 000,00
Suresnes 92 - Alfred Nobel - 65, rue Monge	3 014 679,32	3 750 000,00	3 014 679,32	3 370 000,00
Suresnes 92 - 33, rue Benoît Malon	1 463 510,57	2 210 000,00	1 463 510,57	1 875 000,00
Bagnolet 93 - Le Carnot 2 - 4/6, rue Sadi Carnot	2 614 998,07	3 560 000,00	2 591 633,29	2 950 000,00
Montreuil Sous Bois 93 - Le Méliès - 261, rue de Paris	2 038 642,25	2 575 000,00	2 038 642,25	2 350 000,00
Noisy Le Grand 93 - Maille Nord - 9/10 pte de Neuilly	4 680 184,83	5 600 000,00	4 680 184,83	4 845 000,00
Noisy Le Grand 93 - portes de Paris - 1/3, rue du Rempart	1 295 816,65	1 430 000,00	1 295 816,65	1 285 000,00
Rosny Sous Bois 93 - Bureaux de Rosny II - 118, ave Ch. De Gaulle	3 750 245,82	5 120 000,00	3 750 245,82	3 385 000,00
Cachan 94 - Bureaux de L'Aqueduc - 18, ave Carnot	5 107 042,08	6 430 000,00	5 107 042,08	5 350 000,00
Cagnes Sur Mer 6 - La Palombière - ch du Val Fleuri	0,00	0,00	609 796,07	680 000,00
Vallauris 6 - Parc Sophia Antipolis -ch St Bernard	655 530,77	795 000,00	655 530,77	680 000,00
Aix En Provence 13 - Le Cézanne - Zac de la Duranne RL	1 299 196,44	1 715 000,00	1 299 196,44	1 570 000,00
Aix En Provence 13 - Le Décisium - I, rue Mahatma Gandhi	1 484 648,54	1 840 000,00	1 484 648,54	1 700 000,00
Marseille 13 - Le Buropole - ave Elsa Triolet	2 027 571,93	2 950 000,00	2 027 571,93	2 540 000,00
Marseille 13 - Zac de Bonneveine - 82 ave de Hambourg	2 942 266,03	3 980 000,00	2 942 266,03	3 400 000,00
Ramonville Saint-Agne 31 - parc du Canal M4 - 3/5, rue Giotto	495 459,31	770 000,00	495 459,31	625 000,00

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES PLACEMENTS IMMOBILIERS (en euros) (suite)

	Exercice 2006		Exercice 2005	
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Valeurs comptables	Valeurs estimées
Toulouse 31 - 2, bld de Strasbourg	1 219 592,14	1 930 000,00	1 219 592,14	1 650 000,00
Toulouse 31 - Basso Cambo - rue Labrousse	1 745 909,18	2 330 000,00	1 745 909,18	2 160 000,00
Toulouse 31 - 78, ch Des Septs Deniers	800 357,34	1 080 000,00	800 357,34	900 000,00
Toulouse 31 - 161, ch de Basso Cambo	2 103 796,44	3 120 000,00	2 103 796,44	2 570 000,00
Toulouse Le Lac 31 - 36, rue Jacques Babinet	1 447 835,86	2 315 000,00	1 447 835,86	2 000 000,00
Toulouse-Labege 31 - ZAC de la Grande Borde	472 591,95	657 000,00	472 591,95	530 000,00
Bordeaux Le Lac 33 - Bureaux du lac - 4, rue Théodore Blanc	810 298,21	980 000,00	810 298,21	825 000,00
Bordeaux Le Lac 33 - Bureaux du Lac - 6, rue Théodore Blanc	739 377,73	730 000,00	739 377,73	650 000,00
Merignac 33 - parc Kennedy - ave J. F. Kennedy	691 102,62	930 000,00	691 102,62	780 000,00
Merignac 33 - parc Château Rouquey - P.A. Rouquey Nord	478 255,27	760 000,00	478 255,27	650 000,00
Meylan 38 - Les Béalières B2 - 17, ave du Granier	457 347,05	515 000,00	457 347,05	485 000,00
Nantes 44 - Le Bois Briand - rue de la Garde	434 479,70	640 000,00	434 479,70	540 000,00
Nantes 44 - Le Delta - 3/5, rue d'Athènes	533 571,56	760 000,00	533 571,56	640 000,00
Metz 57 - parc technologique - 2, rue Thomas Edison	960 428,81	1 020 000,00	960 428,81	915 000,00
Lille 59 - 87, rue Nationale	777 489,99	1 075 000,00	777 489,99	890 000,00
Villeneuve d'ascq 59 - Boulevard de Mons	1 875 122,91	2 520 000,00	1 875 122,91	2 300 000,00
Villeneuve d'ascq 59 - Technoparc des Prés - 33, allée Lavoisier	518 326,66	715 000,00	518 326,66	635 000,00
Wasquehal 59 - 58, ave de Flandre	480 214,40	615 000,00	480 214,40	560 000,00
Ecully 69 - Technoparc B7 - Zac du Moulin de Berger	1 049 628,32	1 260 000,00	1 036 653,32	1 000 000,00
Lyon 3° - Le Fontenoy - 96, bld Vivier Merle	663 885,00	1 060 000,00	663 885,00	960 000,00
Lyon 3° - Le Galaxie - 75/89, rue de la Villette	988 768,44	1 240 000,00	960 428,81	1 165 000,00
Lyon 3° - Le Gemellyon -59, bld Vivier Merle	3 633 391,20	4 925 000,00	3 614 566,20	4 495 000,00
Lyon 3° - Le Bonnel - 20 rue de la Villette	12 720 201,60	14 200 000,00	0,00	0,00
Saint-Didier au Mont d'Or 69 - 2 rue Claude Chappe	1 435 000,00	2 040 000,00	1 435 000,00	1 900 000,00
Rouen 76 - Le Hastings - rue du 74ème R.i.	983 296,16	830 000,00	983 296,16	1 040 000,00
Locaux d'activité	13 129 637,89	14 127 372,88	11 631 637,89	11 560 000,00
Marne La Vallée 77 - ZI Noisiel - 10, rue de la mare Blanche	1 494 000,37	2 065 000,00	1 494 000,37	1 800 000,00
Pantin 93 - 62, rue Denis Papin	1 905 612,72	1 755 000,00	1 905 612,72	1 520 000,00
Villejuif 94 - 34, bld Maxime Gorki	472 591,95	585 000,00	472 591,95	540 000,00
Villejuif 94 - parc Epi d'Or - 24/32, ave de L'Epi d'Or	3 040 605,91	3 300 000,00	3 040 605,91	3 020 000,00
Vitry 94 - 19/23, rue Léon Geffroy	1 234 837,04	1 380 000,00	1 234 837,04	1 250 000,00
Mions 69 - Batiment A et B - 9 rue Vaucanson	3 080 000,00	3 192 033,90	3 080 000,00	3 000 000,00
Villeneuve d'ascq 59 - 21 rue de la Laderie	403 989,90	470 000,00	403 989,90	430 000,00
Mions 69 - Batiment H - 2 rue Vaucanson	1 498 000,00	1 380 338,98	0,00	0,00
Commerces	7 858 746,84	11 572 000,00	7 858 746,84	9 987 500,00
Paris 14° - C.C. Maine-Montp. - 33, ave du Maine	1 029 030,87	1 610 000,00	1 029 030,87	1 420 000,00
Paris 15° - 88, ave Félix Faure	594 551,17	980 000,00	594 551,17	760 000,00
Mulhouse 68 - Cour des Maréchaux	4 764 031,79	7 275 000,00	4 764 031,79	6 212 500,00
Courchevel 73 - Mercure - Le Jardin Alpin	823 224,69	980 000,00	823 224,69	910 000,00
Chamonix 74 - Les Barrats	213 428,62	282 000,00	213 428,62	255 000,00
Rouen 76 - 2/6, rue du Gal Leclerc	434 479,70	445 000,00	434 479,70	430 000,00
Complexes touristiques hôteliers	15 539 471,63	20 051 666,67	20 870 270,47	24 828 333,00
Aix En Provence 13 - Le roy René - 24, bld du Roi René	4 192 347,98	6 066 666,67	4 192 347,98	4 833 333,00
Port Barcares 66 - Ile de la Coudalère	655 530,77	735 000,00	655 530,77	735 000,00
Chamonix 74 - Le Grépon - Prom. Marie Paradis	777 489,99	1 000 000,00	777 489,99	910 000,00
Chamonix 74 - Hôtel Savoy	0,00	0,00	8 384 695,95	10 000 000,00
Morzine 74 - Avoriaz 1800	9 914 102,89	12 250 000,00	6 860 205,78	8 350 000,00
Bureau (bail à construction)	0,00	0,00	4 351 819,53	4 170 000,00
Paris 14° - Patios St Jacques - 4/14 rue Ferrus	0,00	0,00	4 351 819,53	4 170 000,00
TOTAL	210 995 576,76	274 223 039,55	212 711 607,76	245 642 500,00

ÉTAT DES PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2006 (en euros)

Provisions	Au 01.01.2006	Dotations	Reprises	Au 31.12.2006
Provisions liées aux placements immobiliers				
Grosses réparations	3 816 899,70	1 400 000,00	962 475,36	4 254 424,34
Créances douteuses	745 003,99	107 128,17	62 138,57	789 993,59
TOTAL	4 561 903,69	1 507 128,17	1 024 613,93	5 044 417,93

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2006 (en euros)

Créances		Dettes	
Créances locataires	2 103 796		
Charges locatives	2 719 815	Dépôts reçus	3 869 721
Charges contractuelles	0		
		Dettes financières	3 869 721
Locataires et comptes rattachés	4 823 611		
		Locataires créditeurs	226 173
Créances fiscales	3 020 073	Provisions charges locatives	7 623 861
Fournisseurs débiteurs	0	Gérants	0
Syndics	6 942 773	Fournisseurs	785 862
Autres débiteurs	9 455 402	Dettes fiscales	1 002 947
Autres créances	19 418 248	Dettes d'exploitation	9 638 842
Provisions pour locataires douteux	-789 994	Associés	5 013 271
		Autres créditeurs	615 090
Provisions pour dépréciation des créances	-789 994		
		Dettes diverses	5 628 361
TOTAL GÉNÉRAL	23 451 865	Total général	19 136 924

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2005 (en euros)

Affectation		Origine	
Résultat distribué	15 507 202,60	Report à nouveau de l'exercice précédent	2 723 567,72
Montant mis en report à nouveau	4 208 192,43	Résultat de l'exercice 2005	16 991 827,31
TOTAL	19 715 395,03	TOTAL	19 715 395,03

Rapport général du Commissaire aux Comptes

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2006

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Civile de Placement Immobilier BARCLAYS PIERRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion de la Société Civile de Placement Immobilier. Les valeurs vénales des immeubles présentées dans ces comptes, ont été déterminées par la société Atisreal Expertise, expert indépendant nommé par votre assemblée générale constitutive du 23 juin 2005. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes en coûts historiques et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nos travaux sur les informations relatives aux valeurs vénales des immeubles déterminées par l'expert indépendant, ont consisté à en vérifier la concordance avec le rapport de l'expert. Nous estimons que l'intervention de l'expert indépendant et nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux sociétés civiles de placement immobilier, tels qu'ils sont définis par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°99-06 du 23 juin 1999.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par la société de gestion dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly, le 15 mars 2007

*Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés
Jean-Pierre VERCAMER*

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 décembre 2006

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.214-76 du Code Monétaire et Financier, nous avons été avisés des conventions conclues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L.214-76 du Code Monétaire et Financier, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Convention conclue avec la société de gestion NATEXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER

Pour toute cession d'actifs immobiliers, la société de gestion est habilitée à recevoir des honoraires d'arbitrage fixés à 2,5% HT du prix de vente qui, en application de l'article 422-10 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des associés.

Les sommes comptabilisées au titre de l'exercice 2006 s'élèvent à € 794 834,38 hors taxes.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Convention conclue avec la société de gestion NATEXIS ASSET MANAGEMENT IMMOBILIER

L'article 21 des statuts de votre société fixe la rémunération de la société de gestion. Pour les fonctions ci-après, la société de gestion reçoit :

- Pour la préparation et la réalisation des augmentations de capital, l'étude et l'exécution des programmes d'investissements, 8,50 % hors taxes du produit de chaque augmentation de capital (prime d'émission incluse).

Aucune somme n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2006.

- Pour la gestion des biens sociaux, l'administration de la Société Civile, l'information des associés, l'encaissement des loyers et la répartition des bénéfices, 9 % hors taxes du montant des recettes locatives (loyers et produits locatifs annexes) hors taxes de la société et des produits financiers.

Le montant comptabilisé au titre de l'exercice 2006 s'élève à € 2 217 963,65 hors taxes.

- Pour le remboursement forfaitaire des frais de constitution de dossier lors d'un transfert de parts sans intervention de la société de gestion, ou intervenant par voie de succession ou donation, la société de gestion percevra une somme forfaitaire de € 91,16 TTC par cession, succession ou donation, cette somme étant indexée le 1er janvier de chaque année, et pour la première fois le 1er janvier 2002, en fonction de la variation de l'indice INSEE du coût des services au cours de l'année écoulée.

La commission perçue par la société de gestion au titre de l'exercice 2006 s'élève à € 12 946,24 TTC.

- Pour le remboursement forfaitaire des frais de constitution de dossier lors d'un transfert de parts avec intervention de la société de gestion et si une contrepartie est trouvée, une commission d'intervention représentant 5,5% H.T. du montant de l'acquisition.

La commission perçue par la société de gestion au titre de l'exercice 2006 s'élève à € 120 031,56 hors taxes.

Neuilly, le 15 mars 2007

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés
Jean-Pierre VERCAMER

Résolutions soumises à l'Assemblée générale mixte statuant à titre ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2007

Résolutions à caractère ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2006.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation et la répartition du résultat de 16 818 315,90 euros telles qu'elles lui sont proposées par la Société de Gestion.

En fonction du montant distribuable qui s'établit à 21 026 508,33 euros, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 4 208 192,43 euros elle convient de répartir aux associés une somme de 16 596 841 euros, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 4 429 667,33 euros.

En conséquence, le dividende unitaire revenant à chacune des parts émises est arrêté à 20,50 euros.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, en application de l'article 39 des statuts, décide de répartir entre les associés présents au moment de la distribution un montant de 3,53 euros par part prélevé sur le compte plus-values.

Cette distribution correspond au montant acquitté par la société pour une part détenue par une personne relevant du régime de l'impôt sur le revenu au titre des plus-values sur cessions d'actifs immobiliers réalisées en 2006.

Cette distribution sera affectée, pour les associés relevant du régime de l'impôt sur le revenu, au remboursement de leur dette à l'égard de la société résultant de l'impôt acquitté par cette dernière pour leur compte.

À cet égard, il est rappelé que, pour les associés ayant cédé

leurs parts antérieurement à cette distribution, leur dette éventuelle a été déduite du produit de la cession.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, prend acte du rapport du Commissaire aux Comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de la valeur nette comptable qui ressort à 246 168 449,30 euros, soit 290,94 euros pour une part.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de la valeur de réalisation qui ressort à 313 650 336,43 euros, soit 370,70 euros pour une part.

Septième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de la valeur de reconstitution qui ressort à 361 369 751,00 euros, soit 427,10 euros pour une part.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne à la Société de Gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve le versement à la Société de Gestion d'un honoraire d'arbitrage fixé à 2,5 % H.T. du prix de vente des actifs immobiliers.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, autorise la Société de Gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des immeubles :

- CHAMONIX (74)
 - Les Barrats - Place de Chamonix Sud, une surface commerciale
 - Le Grépon, une résidence de tourisme
- 65 rue Monge à SURESNES (92)

Cette autorisation est accordée du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Michel AVANESSOF. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jacques BAUDRILLARD. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Paul CHENEL. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Alain CHEVALLIER. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Martial FOUQUES. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Seizième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Maurice JANIN. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Dix-septième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Paul LAVIGNASSE. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Dix-huitième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Isabelle ROUSSEL. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Dix-neuvième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Louis ROY. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Vingtième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Michel TRISTAN. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Vingt et unième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de BARCLAYS BANK PLC. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Vingt-deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la SCI BPJC. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Vingt-troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, nomme Monsieur Serge BLANC en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Vingt-quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, nomme Monsieur Jean-Philippe RICHON en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Vingt-cinquième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, nomme l'APPSCPI en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Vingt-sixième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires renouvelle le mandat de DELOITTE & ASSOCIES, sis 185, av. Charles de Gaulle à NEUILLY SUR SEINE (92200) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, représenté par Monsieur VERCAMER. Son mandat d'une durée de six exercices, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Vingt-septième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, renouvelle le mandat du CABINET BEAS sis 7/9, Villa Houssay à NEUILLY SUR SEINE (92200), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant. Son mandat d'une durée de six exercices, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Vingt-huitième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Résolutions à caractère extraordinaire

Vingt-neuvième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires après avoir pris connaissance du rapport de la société de gestion et du rapport du conseil de surveillance, donne pouvoir à la Société de gestion pour modifier les statuts à l'effet :

- de remplacer les sommes mentionnées en francs par des montants en euros, et ce, conformément aux textes réglementaires ;
- de remplacer les termes « Commission des Opérations de Bourse » par « Autorité des Marchés Financiers ».

Trentième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires après avoir pris connaissance du rapport de la société de gestion et du rapport du conseil de surveillance, décide de modifier l'article 9 - « RÉDUCTION DU CAPITAL » des statuts afin de le mettre en conformité avec l'article L 214-53 du Code Monétaire et Financier, ainsi qu'il suit :

« Le capital peut aussi, à toute époque, être réduit par décision extraordinaire des associés pour quelque raison et de quelque manière que ce soit, ce montant ne pouvant être ramené à moins de

Si la réduction n'est pas justifiée par des pertes, elle n'est pas opposable aux créanciers. »

Trente et unième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de la société de gestion et du rapport du conseil de surveillance, décide de modifier l'article 17- « SOCIÉTÉ DE GESTION » des statuts afin de la mettre en conformité avec l'article L 214-67 al.1 du Code Monétaire et Financier, ainsi qu'il suit :

« La Société est administrée par une société de gestion constituée sous forme d'une société anonyme dont le capital minimum ne peut être inférieur à **DEUX CENT VINGT CINQ MILLE (225 000) EUROS.** »

Trente-deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de la société de gestion et du rapport du conseil de surveillance, décide de modifier le 11^e tiré du 3^e alinéa de l'article 21 -

« RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION » des statuts ainsi qu'il suit :

« Pour le remboursement forfaitaire des frais de constitution de dossier lors d'un transfert de parts sans intervention de la société de gestion, ou intervenant par voie de succession ou donation, la société de gestion percevra **une somme forfaitaire de 76,22 euros H.T. (valeur 2005)** par cession, succession ou donation, cette somme étant indexée **le 1^{er} janvier de chaque année, et pour la première fois le 1er janvier 2007**, en fonction de la **variation annuelle** de l'indice INSEE **des prix à la consommation afférents aux services financiers**. La nouvelle somme ainsi obtenue étant arrondie à **l'euro inférieur.** »

Trente-troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires après avoir pris connaissance du rapport de la société de gestion et du rapport du conseil de surveillance, décide de supprimer de l'alinéa 6 de l'article 22 - « CONSEIL DE SURVEILLANCE » des statuts le mot « empêchement ». L'alinéa 6 de l'article 22, sera en conséquence rédigé ainsi qu'il suit :

« En cas de vacance par décès ou par démission, d'un ou de plusieurs des membres du Conseil de Surveillance, ce Conseil peut être amené à procéder à des nominations à titre provisoire. »

Trente-quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires après avoir pris connaissance du rapport de la société de gestion et du rapport du conseil de surveillance, décide de modifier le dernier alinéa de l'article 32 - « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE » des statuts :

« Les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des associés présents, représentés **ou ayant voté par correspondance.** »

Trente-cinquième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires après avoir pris connaissance du rapport de la société de gestion et du rapport du conseil de surveillance, décide de modifier le dernier alinéa de l'article 33 - « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE » des statuts :

« Les décisions sont prises à la majorité des voix des associés présents, représentés **ou ayant voté par correspondance.** »

Composition du Conseil de Surveillance de la SCPI Barclays Pierre au 31 décembre 2006

Président

Monsieur Martial FOUQUES

Membres

Monsieur Michel AVANESSOFF

Monsieur Jacques BAUDRILLARD

Monsieur Jean BENOIT

Monsieur Alain BOURDEAU

Monsieur Paul CHENEL

Monsieur Alain CHEVALLIER

Monsieur Hilaire FAVIER DE LACHOMETTE

Monsieur Maurice JANIN

Monsieur Patrick JEAN

Monsieur Jean-Paul LAVIGNASSE

Madame Isabelle ROUSSEL

Monsieur Jean-Louis ROY

Monsieur Hugues THIBAUT de MENONVILLE

Monsieur Michel TRISTAN

BARCLAYS BANK PLC
représentée par Madame PEYRAUT-BERTIER

SCI BPJC
représentée Monsieur Jean-Jacques BONFIL-PRAIRE

Commissaires aux comptes

Titulaire : Cabinet DELOITTE et Associés
Suppléant : Cabinet BEAS

Expert immobilier

ATISREAL EXPERTISE

Barclays Pierre

Société Civile de Placement Immobilier
régie par la partie législative du Code monétaire et financier
et les articles 1832 et suivants du Code civil et les textes subséquents
Capital social : 203 474 790 euros
RCS PARIS 434 038 535
Siège Social : 68-76, quai de la Rapée - 75606 PARIS cedex 12
Visa de l'Autorité des Marchés Financiers - SCPI n° 03-26 du 18 septembre 2003
et son actualisation n°06-06 du 10 mai 2006

Agrément de la Société de Gestion Natexis Asset Management immobilier
n° SG-SCPI 95.15 du 14 mars 1995
68-76, quai de la Rapée - 75606 PARIS cedex 12
Tel. : 01 58 19 46 00 - Télécopie : 01 58 19 46 25
internet : www.assetmanagementimmobilier.natexis.fr

